

enoromi azine

MANAGEMENT
ALIA
MAGANGA-MOUSSAVOU

10

**AGASA : La garantie
de consommation de
produits aux normes.**



ENQUÊTE

**Santé, éducation, eau &
électricité : Qu'est-ce qui va
changer en 2023 ?**

ÉCONOMIE

Crise russo-ukrainienne :
Les impacts sur l'Afrique.



**SCANNEZ
LE QR CODE**

Pour plus de contenu
sur notre site web
www.enoromi.com

MAGAZINE GRATUIT

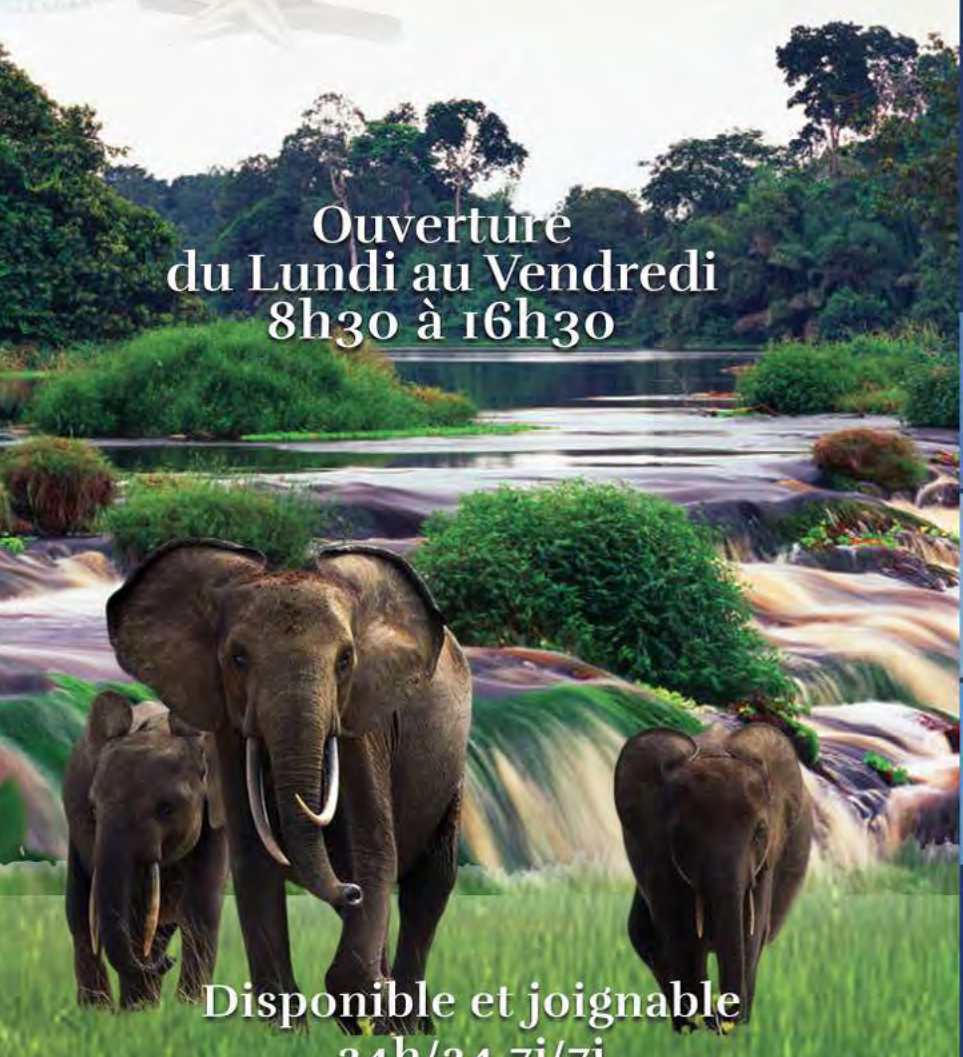


771473 968012 >

AV

Aelis Voyages

Votre partenaire de confiance



Ouverture
du Lundi au Vendredi
8h30 à 16h30

Disponible et joignable
24h/24 7j/7j



Billets d'avions



Assistance
aéroportuaire



Location de véhicules



Réservation d'hôtels



Forfait touristique



Visa en fonction
des destinations

+066 00 17 17 - 062 03 23 62
066 37 77 18

reservation@aelisvoyages.com

Libreville Gabon

Directeur de publication
Dorine Henry M.

Rédacteur en chef
Seif Mostley

Graphisme & maquette
Davy MEGNIE  Think different

Webmaster
Simon Steven OBAME

Photographies
JuniorPhotographie

Régie publicitaire
Prestige Com Premium
Téléphone : +241 77 65 75 75

Équipe de rédaction
Jean Paul Augé OLLOMO
Griffin ONDO
Brice GOTOA

Tirage mensuel
5000 exemplaires

Imprimé par
Services Prestiges International

Points de distribution

À Libreville
Spa Yacine
La Maison de Lulu
Urban FM

Oyem
Hôtel Marguerite

Ont participé
Haïlé M.D
Mikel DOUSSENGUI

Suivez-nous également sur les
réseaux sociaux
@Enoromi Magazine



ÉDITO

2023, UNE CROISSANCE POSITIVE ET DES PERSPECTIVES ENCOURAGEANTES.

À l'orée de la nouvelle année, je suis très heureux de me joindre à toute l'équipe de la rédaction pour remercier nos lecteurs et nos annonceurs de leur fidélité et de la confiance qu'ils ne cessent de nous témoigner chaque année. En ce premier numéro de l'année 2023, je vous prie de lire ici l'expression de notre profonde gratitude et par la même occasion, nous vous formulons nos meilleurs vœux de santé, de prospérité, de succès et de réussite dans toutes vos entreprises.

Alors que nous nous acheminons vers notre cinquième année de parution, il me plaît de croire que 2023 sera une année de pleine affirmation et de succès pour ENOROMI MAGAZINE et toute notre équipe. Le caractère spécial de cette année résidant dans l'organisation, au second semestre, des élections présidentielle, législatives et locales, je voudrais formuler le souhait d'assister à une année électorale apaisée, gage de stabilité et de développement économique et sociopolitique pour notre pays.

L'annonce de l'organisation d'une concertation entre les acteurs politiques par le chef de l'État est un énième tournant pour travailler à l'organisation d'un scrutin juste et transparent. La nomination d'un nouveau Premier ministre, Alain-Claude BILIE-BYNZE, qui place son action politique autour de trois concepts : le Patriotisme, le Pragmatisme et la Proximité, séduit par la nécessité de proposer un cadre viable aux acteurs économiques gabonais ; le soutien à l'entrepreneuriat dans le but de lutter efficacement contre le chômage des jeunes ; la maîtrise de la dépense publique s'articulant autour de la poursuite des réformes, la fin des monopoles, l'accélération de la diversification de l'économie, une meilleure

gestion de la dette, la lutte contre la vie chère, l'amélioration de l'offre infrastructurelle et sociale du pays.

Aussi, l'annonce d'une croissance de 3% en 2022 contre 1,5% en 2021 et une projection de 3,1% pour 2023, met-elle en évidence des marqueurs macroéconomiques qui traduisent la justesse des réformes en faveur de la relance de l'économie nationale. Les ralentissements constatés en 2020 et 2021, sous les effets conjugués de la Covid-19 et de l'opération militaire russe en Ukraine, ont été atténués par les mesures prises dans le cadre du Plan d'accélération de la transformation (PAT). « Cette tendance



Seif Mostley
Rédacteur en chef

est particulièrement guidée par le dynamisme du secteur hors pétrole avec une orientation optimiste des activités minières, agricoles, du bois, des télécommunications ainsi que des industries de transformation », comme le souligne la ministre de l'Économie et de la Relance, Nicole Janine Lydie ROBOTY épouse MBOU.

En 2023, le développement du « Gabon des territoires » est un impératif majeur. Il appelle à rendre la décentralisation effective. Il s'agit d'un besoin pour une lecture cohérente du développement de notre pays. Le déficit en interconnexion nationale et régionale est un frein à l'émancipation territoriale des provinces. De nombreux départements à travers le pays souffrent de l'injustice en matière de redistribution des ressources publiques pour asseoir leur développement. Il importe de leur donner la possibilité de s'appuyer sur l'État, mais aussi sur leur potentiel local pour atteindre un niveau d'évolution socioéconomique acceptable et inclusif. ●

Sommaire



09

Actualité.

Mines : Elvis OSSINDJI en mission à Belinga et à Baniaka.

ACTUALITÉS

06 Gouvernement :

Alain-Claude BILIE-BY-NZE affiche ses ambitions.

07 Routes :

Transgabonaise : 51 kilomètres déjà livrés.

08 Bourse :

La SCG-Ré fait officiellement son entrée à la BVMAC.

09 Mines : Elvis OSSINDJI en mission à Belinga et à Baniaka.

ENTREPRENEURIAT

21 ZAEYN-CONNEXION

Le service immobilier se digitalise pour réduire les intermédiaires potentiels

PUBLIREPORTAGE

24 Conseil Gabonais des Chargeurs :

Véritable soutien des Pouvoirs Publics dans leur stratégie de développement .

ENQUÊTE

26 Santé, éducation, eau et électricité :

Qu'est-ce qui va changer en 2023 ?

“

Chaque Gabonais a droit à une alimentation de qualité, donc saine, sûre, salubre et nutritive.

10

A la Une.

AGASA

La garantie de consommation des produits sains, sûrs et salubres.

Avec pour missions principales la prévention, l'évaluation et la gestion des risques sanitaires, nutritionnels et phytosanitaires, l'Agence gabonaise de sécurité alimentaire (AGASA) résulte de la volonté du président de la République Ali BONGO ONDIMBA de doter le Gabon d'une structure chargée d'exécuter les politiques publiques en matière de sécurité sanitaire et phytosanitaire. C'est pour mieux édifier le public sur le rôle majeur de cette administration, bras séculier de l'Etat dont la responsabilité est de garantir le contrôle qualitatif des produits et denrées alimentaires importés et exportés que Madame Alia MAGANGA-MOUSSAVOU, Directrice générale, nous a accordé cet entretien.





34

Économie.

Crise russo-ukrainienne :
Les impacts sur l'Afrique.

DOSSIER

30 Vie chère :
Et si on revoyait les prix des loyers ?



ECONOMIE

34 Crise russo-ukrainienne :
Les impacts sur l'Afrique.

INVESTISSEMENT

38 Zone agricole à forte productivité d'Andem :
Des investisseurs britanniques, indiens et tunisiens marquent leur intérêt.

SOCIÉTÉ

40 Transport ferroviaire :
Un glissement de terrain coupe Libreville d'autres localités du pays.

INTERNATIONAL

44 Le déclin démographique du géant chinois.



38

Investissement.

Zone agricole à forte productivité d'Andem :
Des investisseurs britanniques, indiens et tunisiens marquent leur intérêt.

Actualités



Gouvernement : Alain-Claude BILIE-BY-NZE affiche ses ambitions.



Le 9 janvier 2023, Alain-Claude BILIE-BY-NZE a été nommé Premier ministre par décret du président de la République, en remplacement de Rose Christiane OSSOUKA RAPONDA. Il est à la tête d'un gouvernement de 40 membres, dont la plupart ont été reconduits, mais qui a également enregistré le retour de deux anciens ministres : René NDEMEZO'O OBIANG et Blaise LOUEMBE. 15 jours seulement après sa nomination, le nouveau chef du gouvernement a fait sa déclaration de politique générale devant les députés à l'Assemblée nationale et a obtenu la confiance des élus à 91,05%.

Bien avant sa nomination à ce prestigieux poste, Alain-Claude BILIE-BY-NZE en tant que vice-premier ministre a engagé une tournée gouvernementale à travers le pays. L'un de ses défis est donc de trouver des solutions aux problèmes recensés lors de ce périple à travers le pays, à sept mois des échéances électorales.

Né à Makokou (Nord-Est du Gabon) le 16 septembre 1967, Alain-Claude BILIE-BY-NZE intègre le gouvernement en 2006 en qualité de ministre délégué à la Communication, porte-

parole du gouvernement. Cette même année, il est élu député de la commune de Makokou et du canton Ntang-louli dans la province de l'Ogooué-Ivindo. Depuis lors, il a occupé plusieurs fonctions ministérielles. En octobre dernier, Alain-Claude BILIE-BY-NZE est nommé vice-premier ministre, tout en conservant ses fonctions de ministre de l'Énergie et des Ressources hydrauliques et de porte-parole du gouvernement.

Un nouveau gouvernement formé

Quelques heures après le remaniement ministériel au Gabon, la liste du nouveau gouvernement a été dévoilée. Un gouvernement composé de quatre ministres d'État, 28 ministres et 12 ministres délégués.

Ce nouveau gouvernement est marqué par le retour au sein de l'équipe de deux anciens ministres, notamment René NDEMEZO'O OBIANG et Blaise LOUEMBE. 11 ans après sa sortie du gouvernement, René NDEMEZO'O OBIANG, le natif de Bitam qui était jusqu'à sa nomination président du Conseil économique, social et environnemental (CESE), est passé ministre de la Consommation et de la vie chère, un poste nouvellement créé. Blaise LOUEMBE fait son retour en tant que nouveau ministre d'État, ministre du Développement Industriel et des Petites et Moyennes Industries.

Un autre entrant est Rodrigue MBOUMBA BISSAWOU, précédemment Chef de département communication à la primature, qui prend les rênes de la Communication à quelque mois des échéances électorales au Gabon. Et Max-Samuel OBOUMADJOGO qui était ministre délégué devient ministre de la Culture et des Arts.

Cependant, plusieurs membres du gouvernement à l'instar de Dr Guy Patrick OBIANG NDONG, Pr Lee WHITE, Lambert-Noël MATHA, Madeleine BERRE ou encore Erylyne Antonella NDEMBET conservent leurs portefeuilles ministériels. La nouvelle équipe gouvernementale a prêté serment le 10 janvier 2023 et tenu son premier conseil de ministre ce même jour sous la présidence du chef de l'État, Ali BONGO ONDIMBA.

La confiance des députés acquise avec 122 voix pour et 12 voix contre

Conformément à la Constitution de la République gabonaise dans son article 28a : « dans un délai de 45 jours au plus, après sa nomination et après délibérations du Conseil des ministres, le Premier ministre présente devant l'Assemblée nationale son programme de politique générale qui donne lieu à un débat suivi d'un vote de confiance », le Premier ministre a présenté sa feuille de route le 24 janvier 2023 à l'Assemblée nationale.

Une feuille de route qui se décline en 12 points nécessitant une action « urgente et coordonnée » pour le Gabon. Elle prend en compte la vie chère, la route, l'éducation, la santé, l'emploi, le conflit homme-faune, les élections, l'insécurité et la justice. Cette feuille de route devrait améliorer et changer le cadre de vie des Gabonais.

Après sa déclaration de politique générale, le Premier ministre a obtenu la confiance des députés avec 122 voix pour et 12 voix contre, soit 91,05%. « De ce fait, le gouvernement de la République dirigé par Alain-Claude BILIE-BY-NZE, bénéficie de la confiance des députés de l'Assemblée nationale avec 122 voix pour et 12 voix contre. En conséquence, à la suite du président de la République, la confiance de l'Assemblée nationale vous est acquise », a déclaré le président de l'Assemblée nationale, Faustin BOUKOUBI.

À l'issue du vote, le Premier ministre a indiqué que son équipe gouvernementale va se mettre au travail, et cela sans délais. « Nous allons traduire les 12 engagements que nous venons de prendre devant la Nation. Nous n'avons pas d'autre choix, nous avons l'obligation de réussir ensemble pour le Gabon et les Gabonais. Le peuple gabonais nous regarde, chacun dans son rôle. Nous irons à sa rencontre dans un esprit patriotique empreint de pragmatisme. Ce que nous ne pourrions pas faire nous le dirons », a affirmé Alain-Claude BILIE-BY-NZE. Tel un athlète, le gouvernement BILIE-BY-NZE 1 entend garder les yeux fixés sur la ligne d'arrivée. ●

Brice GOTOA



Routes : Transgabonaise : 51 kilomètres déjà livrés.



La Société autoroutière du Gabon (SAG) a annoncé au début de ce mois de janvier la réhabilitation de 51 kilomètres du tronçon de la Transgabonaise, un projet d'envergure long de 780 kilomètres dont l'ambition est de relier Libreville aux localités de l'arrière-pays. Si sa livraison était initialement prévue en fin 2021, la réhabilitation de cette première phase allant du PK12 au PK105 a connu du retard du fait de plusieurs contingences logistiques, financières et matérielles. La SAG, filiale de Meridiam et d'Arise, rassure quant au respect des délais de livraison du chantier courant 2023.

Lancée en septembre 2020 et présentée comme l'un des projets les plus importants du magister d'Ali Bongo Ondimba, la Transgabonaise ambitionne de relier le pays par l'érection d'une route de plus de 780 KM au départ de Libreville pour faciliter le déplacement des populations et des marchandises à travers le pays. Ce projet à double enjeu social et économique avance tant bien que mal malgré les

exigences et les contraintes climatiques, financières et matérielles. Ainsi, les travaux de réaménagement et de réhabilitation de cette première section ont consisté à améliorer les tronçons dégradés, notamment les nids de poule, fissures et bourbiers qui pénalisaient fortement les usagers. Cette étape dénommée étape 1A a également intégré une modification du positionnement du péage de Kango.

Dans son adresse aux députés, dans le cadre de la présentation de sa feuille de route, le Premier ministre, Alain-Claude BILIE-BY-NZE a insisté sur le respect des délais de livraison de cette route, d'autant plus qu'elle permettra de désenclaver les zones rurales, de soutenir l'économie du pays, de faciliter et sécuriser le mouvement des personnes et des biens. Il s'est donc agi, dans ce lot, de réaliser des travaux sur la section courante avec réaménagement de la chaussée et des accotements, entre autres. Ce qui a impliqué de gros travaux de terrassement et de mise en œuvre de nouveaux matériaux d'ampleur variables selon l'état actuel des couches inférieures et supérieures de la chaussée

sée existante. Ces travaux concernent en outre la réhabilitation et la mise en sécurité de la 2X2 voies sur le tronçon PK12-PK24, avec notamment l'installation d'une glissière en béton au centre des voies, ainsi que le doublement des voies du tronçon PK24-PK40. Trois gares de péages et deux centres d'intervention et de maintenance à Bikele, Ntoum et Kango ont été également prévus ainsi que le réaménagement de quatre ponts.

Pour rappel, la Transgabonaise est le projet de route économique reliant Libreville à Franceville. Ce projet est développé dans le cadre d'un contrat de partenariat de 30 ans signé, le 24 octobre 2019 et modifié par un avenant le 24 août 2020, entre l'État gabonais, la holding Arise (issue du développement d'Olam) et le fonds français Meridiam. Le projet compte trois étapes: Libreville-Alembé (qui intègre l'étape 1A), Alembé-Mikouyi (via Lalara, Koumameyong, Booué, carrefour Leroy) et Mikouyi-Franceville. ●

Mikel DOUSSENGUI

Actualités



Bourse : La SCG-Ré fait officiellement son entrée à la BVMAC.

•••••

Annoncée depuis 2022, l'entrée en bourse de la Société commerciale gabonaise de réassurance (SCG-Ré) s'est finalement concrétisée, le 26 janvier 2023, à Douala au Cameroun. Cette opération qui fait de la filiale du Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS) la première société agréée par la CIMA à être cotée en bourse permettra à celle-ci de renforcer l'expansion de ses activités sur l'ensemble du continent.

La Société commerciale gabonaise de réassurance (SCG-Ré), filiale du Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS) a officiellement fait son entrée à la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC) le 26 janvier 2023 à Douala au Cameroun. Cette première cotation du réassureur gabonais s'est faite sous le nom « Action SCG-Ré ».

Une opération qui fait de la SCG-Ré, la première société de réassurance agréée par la Conférence interafricaine des marchés financiers (CIMA) à être cotée en bourse. C'est également la première filiale à se hisser sur le marché boursier, ouvrant ainsi la voie à d'autres filiales du Fonds souverain de la République gabonaise (FSRG) dont le mandataire exclusif est le FGIS.

« Par cet acte, la SCG-Ré s'engage à maintenir la qualité du résultat et la résilience de l'entreprise. Par ailleurs, cette entrée en bourse répond à nos obligations prises lors de la déclaration de Nairobi qui vise à respecter les critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance propres à l'ADN de l'ensemble des filiales du Groupe FGIS », indique Andrew GWODOG, Administrateur directeur général de la SCG-Ré, qui n'a pas manqué de remercier les autorités gabonaises pour leur implication dans cette opération.

L'introduction à la bourse s'est faite au prix de 20 000 FCFA par action. Ce qui « fait de la SCG-Ré, la 7e valeur sur le compartiment d'actions. L'intégralité des titres émis par SCG-Ré sur le marché primaire, soit 250 000 actions, sera admise sur le "compartiment A" de la cote permanente de la BVMAC, ce jeudi 26 janvier 2023, en vertu d'un accord exceptionnel de la Cosumaf », indique le FGIS.

La SCG-Ré renforce son expansion sur le continent

L'entrée en bourse de la SCG-Ré permet également de renforcer l'expansion de ses activités sur l'ensemble du continent africain. « Déjà présente au Cameroun, au Congo et au Rwanda, la première cotation de la SCG-Ré permet de renforcer l'expansion de ses activités sur l'ensemble du continent africain. Le produit net des fonds levés est affecté au financement des actions prioritaires, tel que l'ouverture de bureaux de souscriptions, la mise en place d'un

système de gestion des risques et de contrôle interne en adéquation avec ses activités et la mise à niveau du personnel par un programme annuel de formation et d'immersion auprès des partenaires techniques », renseigne un communiqué du FGIS.

Cette première cotation à la BVMAC fait suite à l'appel public à l'épargne lancé sur le marché financier en novembre dernier dans le but de récolter la somme de 5 milliards de FCFA en vue de financer sa stratégie d'expansion. Au cours de cette opération, la compagnie de réassurance va enregistrer un taux de souscription de 113% à la BVMAC. Mais, ne va retenir que le montant préalablement défini par l'Assemblée générale, portant désormais son capital à 15 milliards de FCFA.

Le PCA, un homme comblé

Présent à Douala, l'administrateur directeur général du FGIS et président du conseil d'administration de la SCG-Ré, Akim Mohamed DAOUDA, a remercié l'ensemble des partenaires institutionnels et financiers ayant participé à la levée de fonds destinée à accompagner la stratégie de croissance de la société. « La capacité d'exécution, la passion commune et la synergie parfaite des équipes de la SCG-Ré ont permis d'aboutir à cette réussite durable, en adéquation avec les évolutions, les exigences du marché national et international de la réassurance », a-t-il expliqué.

La SCG-Ré est une société de réassurance de droit gabonais créée le 22 février 2012, à l'initiative de l'État gabonais et des Sociétés d'assurances du Gabon agréées par la CIMA qui contrôle 31% du capital et la Banque centrale du Rwanda. Elle a pour mission de gérer au nom et pour le compte de l'État, la réassurance de cession légale des sociétés d'assurances exerçant en République gabonaise. Elle est également chargée de souscrire de la réassurance commerciale ou réassurance conventionnelle (facultatifs et traitées) au Gabon et en Afrique. Grâce à cette entrée à la BVMAC, l'entreprise espère faire passer son chiffre d'affaires de plus 14,6 milliards de FCFA en 2021 à 25,5 milliards de FCFA en 2027. ●

Brice GOTOA

Mines : Elvis OSSINDJI en mission à Belinga et à Baniaka.



Du 14 au 17 janvier 2023, le ministre des Mines et de la Géologie, Elvis OSSINDJI, a effectué des visites sur les sites d'exploration des gisements de fer de Belinga dans l'Ogooué-Ivindo et de Baniaka, près de Bakoumba, dans le Haut-Ogooué. À Belinga, le ministre des Mines et de la Géologie était accompagné du ministre des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, chargé du Plan climat et du Plan d'affectation des terres, le Pr Lee WHITE ainsi que des responsables de l'entreprise Ivindo Iron.

Confirmé le 9 janvier dernier dans ses fonctions de ministre des Mines et de la Géologie, Elvis OSSINDJI a entamé des visites sur deux des sites de minerai de fer faisant actuellement l'objet des missions d'études et d'exploration. Il s'agit notamment de Belinga par l'entreprise Ivindo Iron et Reminac, filiale de Genmin.

À Belinga, le respect des normes environnementales est requis

Lors de son allocution solennelle du 31 décembre 2022, le Chef de l'État Ali BONGO ONDIMBA avait mis en évidence les nombreux bénéfices dont le pays et la province de l'Ogooué-Ivindo, tireront de l'exploitation du gisement de fer de Belinga. C'est dans cette optique que le ministre des Mines et de la Géologie et son collègue de l'Environnement ont mené une visite de deux jours sur ce site avec à la clé une rencontre d'informations avec les populations du district de M'Vadhy, rassemblées au regroupement des villages de Maybouth.

La principale préoccupation au cours de leur entretien avec les populations locales était de leur rappeler toutes les retombées qui découleront du développement de la mine de Belinga. Lesquelles seront non seulement économiques, mais aussi sociales et environ-



nementales avec la construction des différentes infrastructures, utiles à l'exploitation du site.

« Nous sommes ici dans le cadre du projet Belinga qui connaît une phase d'accélération suite aux très hautes instructions du chef de l'État. Nous sommes dans une mission environnementale qui a pour but de voir dans quelle mesure on pourrait, tout en respectant toutes les dispositions en vigueur en République gabonaise et tenant compte des enjeux environnementaux internationaux et suivant les normes nationales, comment mettre en œuvre l'étude d'impact environnemental et social de ce projet », a déclaré Elvis OSSINDJI, précisant ainsi le cadre de cette mission.

Tenir compte des enjeux environnementaux internationaux et nationaux est un impératif pour assurer la protection de la biodiversité et s'assurer d'une exploitation durable des ressources. Dans cette optique, le Pr Lee WHITE a expliqué aux populations que « le rôle du ministère de l'Environnement, c'est de veiller à ce qu'ils respectent les normes environnementales, mais également que c'est un projet qui est bon pour les populations. Notre rôle, c'est de vous associer dans le projet, veiller à ce que le projet ne soit pas seulement bon pour le Gabon ou uniquement pour l'Ogooué-Ivindo, mais qu'il soit également bon pour les populations qui vivent autour ».

Baniaka, un gisement très prometteur

Situé dans le Haut-Ogooué, le gisement de fer de Baniaka est un site très prometteur. Avec à peine 20% d'explorations, les réserves sont déjà estimées à 760 millions de tonnes. « Le potentiel global des ressources devrait dépasser le milliard de tonnes », selon les autorités. Aussi, les résultats des explorations bénéficient-ils déjà de la certification JORC, un code australien pour la communication des résultats d'exploration des ressources minérales et des réserves de minerai. Selon les prévisions, d'ici au début de l'année 2024, le site de Baniaka pourrait générer 700 emplois directs supplémentaires à côté des dizaines qui existent déjà.

Elvis OSSINDJI a été accueilli par Joe ARITI, Président directeur général de l'entreprise australienne Genmin, maison mère de Reminac. Ainsi, actuellement engagé sur la politique du « Minier Responsable », qui implique la bonne gouvernance, la traçabilité et la transparence, en d'autres termes, le respect des lois en vigueur, la valorisation du capital humain et des ressources tout en minimisant l'impact sur l'environnement, le ministre des Mines et de la Géologie a pu apprécier la qualité du cadre de vie et le respect des normes environnementales à Baniaka. ●

Séif MOSTLEY



► MANAGEMENT

AGASA

La garantie de consommation des produits sains, sûrs et salubres.

Avec pour missions principales la prévention, l'évaluation et la gestion des risques sanitaires, nutritionnels et phytosanitaires, l'Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire (AGASA) résulte de la volonté du Président de la République Ali BONGO ONDIMBA de doter le Gabon d'une structure chargée d'exécuter les politiques publiques en matière de sécurité sanitaire et phytosanitaire. C'est pour mieux édifier le public sur le rôle majeur de cette administration, bras séculier de l'État dont la responsabilité est de garantir le contrôle qualitatif des produits et denrées alimentaires importés et exportés que Madame Alia MAGANGA-MOUSSAVOU, Directrice générale, nous a accordé cet entretien.

ENOROMI MAGAZINE

Madame la directrice générale, comment se porte l'Agence gabonaise de sécurité alimentaire ?

Alia MAGANGA-MOUSSAVOU

L'image de l'AGASA, aujourd'hui, comparativement à il y a trois ans, a significativement évoluée, nous avons augmenté notre investissement ces dernières années à un taux de 14% placé dans l'amélioration des conditions de travail des agents et de réalisation des activités de l'agence. Parmi ces réalisations, on compte l'ouverture depuis le 11 octobre 2021 du Laboratoire d'analyses alimentaire de l'AGASA, qui nous permet de conduire des activités de recherche et de veille en termes de sécurité sanitaire des aliments aux fins de certifier la qualité des produits et denrées alimentaires locaux et importés avant leur mise sur le marché. Dans le même ordre, nous assisterons prochainement à l'ouverture du quai de transbordement situé à la frontière du Cameroun, afin de sécuriser les échanges et donc la qualité des produits circulant.

Les consommateurs doivent ressentir les effets positifs de l'action de l'AGASA et se sentir protégés. Pour relever ce défi de taille, nous concentrons nos efforts sur des actions concrètes. Il faut le rappeler, l'AGASA est dotée d'une personnalité juridique et d'une autonomie de gestion financière. Il a fallu travailler à maintenir notre équilibre budgétaire afin de nous déployer efficacement pour réaliser les missions qui nous sont dévolues.



“
**Chaque
Gabonais a
droit à une
alimentation
de qualité,
donc saine,
sûre, salubre et
nutritive.**

En effet, sur le terrain, cela se traduit par des missions d'inspections et la multiplication des contrôles sanitaires. Nos équipes sont à pied d'œuvre pour assurer aux consommateurs que tous les établissements de distribution, d'entreposage, de préparation, de transport et de transformation des denrées alimentaires répondent rigoureusement aux normes.

Nous avons d'ailleurs élargi notre présence sur l'ensemble du territoire national avec notamment 9 délégations provinciales et 14 postes d'inspections frontaliers (1 aérien, 6 terrestres et 7 maritimes). De plus, l'agence est inscrite dans la mise en place d'un système de management intégré conforme aux normes ISO 9001 version 2015 et ISO/CEI 17020 version 2012, cette démarche basée sur l'amélioration permanente de nos services doit nous permettre d'op-

timiser nos activités et d'avoir un corps d'inspecteur de qualité.

ENOROMI MAGAZINE

et quels sont les domaines d'intervention de la structure dont vous avez la charge ? Surtout, quel rapport entretient-elle avec le gouvernement ?

Alia MAGANGA-MOUSSAVOU

Bras séculier de l'État gabonais, par la volonté de S.E Ali Bongo Ondimba, Président de la République. L'AGASA exécute deux politiques publiques en matière de sécurité sanitaire et nutritionnelle des aliments d'une part et de sécurité phytosanitaire d'autre part.

À ce titre, elle a pour missions au niveau national de PRÉVENIR, ÉVALUER ET GÉRER les risques sanitaires et nutritionnels présents dans les aliments destinés à la consommation humaine et

animale, depuis leur production jusqu'à leur distribution, mais aussi les risques phytosanitaires liés aux végétaux notamment plantes, engrais, semences ... et aux pesticides.

Notre responsabilité est claire, garantir le contrôle qualitatif des produits et denrées alimentaires importés et exportés afin de mettre sur le marché des produits sains, sûrs, salubres et nutritifs.

Sur le plan international, le rôle de l'Agence est également reconnu. Nous sommes le point focal de la Convention internationale pour la Protection des Végétaux (CIPV, 184 États membres), car représentant l'Organisation nationale de la Protection des végétaux (ONPV) du Gabon. De plus, grâce à la relation avec la DGE (Direction Générale de l'Élevage), l'AGASA est point focal de l'OMSA (Organisation mondiale de la

santé animale) pour toutes les questions sanitaires liées aux produits et denrées alimentaires d'origine animale.

S'agissant du lien avec le gouvernement dans la réalisation de nos activités, nous sommes une institution publique sous tutelle technique du Ministère en charge de l'Agriculture et aiguillée par un Conseil d'administration qui se compose de 14 entités administratives dont la Présidence de la République, la Primature, 10 départements ministériels, le CESE et un représentant des organisations professionnelles par lesquels nous sommes donc évalués par le biais d'un Contrat annuel de performance (CAP).

ENOROMI MAGAZINE

Quels sont les partenaires de l'AGASA et quel est leur apport dans les activités de l'Agence ?

Alia MAGANGA-MOUSSAVOU

Dans le cadre de la réalisation de nos missions, nos parties prenantes se composent d'une part des opérateurs économiques que nous suivons au quotidien par le processus de mise en conformité et d'agrèage. De manière précise, l'agrèage sanitaire est une obligation réglementaire au Gabon qui atteste de la conformité d'un établissement alimentaire aux dispositions d'hygiène. C'est une preuve tangible de souscription à l'obligation de résultats et engagement fort de l'opérateur à assumer pleinement sa responsabilité de mettre sur le marché des produits alimentaires sans dangers. Gage de qualité, c'est un outil au service de la compétitivité et de la saine concurrence, passerelle possible à la délivrance d'une marque de salubrité sanitaire : le smiley sanitaire.

D'autre part, le défi pour nous est de créer une prise de conscience auprès des opérateurs économiques et des consommateurs et d'en faire des «consom'acteurs» qui sont parties prenantes de nos activités.

Additionnellement, nous sommes membre du Codex Alimentarius (189 membres) via le Ministère de l'Agriculture. Et Partenaire des différentes organisations internationales pour la gestion des alertes sanitaires : l'Union

européenne avec le Système d'Alertes rapides des Aliments et des Semences (RASFF), Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Union Africaine – Bureau interafricain des Ressources animales (UA-BIRA), le Service d'Inspection sanitaire des Animaux et des Plantes du Département de l'Agriculture des États-Unis (USDA-APHIS).

Enfin, il y a également le portail international avec lequel nous travaillons efficacement sur des questions d'ordre sanitaire et phytosanitaire (CIPV, CPAC, Codex Alimentarius, FAO, OMS, ONU, RASFF, etc.)

ENOROMI MAGAZINE

Vos équipes sont-elles fréquentes sur le terrain ou doit-on impérativement faire appel à vous pour vous permettre d'intervenir dans une situation de santé alimentaire ? En cas d'infraction, doit-on s'attendre à des sanctions de votre part ?

Alia MAGANGA-MOUSSAVOU

L'AGASA se veut être une référence sur le plan national, sous-régional et international pour tous les aspects de

sécurité sanitaire et phytosanitaire. De ce fait, elle s'est engagée dans une démarche qualité afin d'outiller et former son corps d'inspecteurs aux missions d'inspection et de contrôles tout en répondant aux standards en termes de normes internationales. Sous la base de ces normes, nous avons mis en place un Comité de Pilotage des Inspections (CPI) qui structure et organise l'inspection et les contrôles sanitaires et phytosanitaires sur l'ensemble de la chaîne de valeur c'est-à-dire de la fourche à la fourchette, propose des stratégies innovantes pouvant permettre d'atteindre les objectifs de qualité conformément aux exigences normatives. Aussi, notre démarche s'appuie essentiellement sur les 5M notamment la qualité du Matériel utilisé, les Méthodes de travail et de fabrication, la qualité de la Matière première, l'hygiène du milieu ou de l'établissement et la qualité de la Main d'œuvre.

Il n'y a pas de sécurité alimentaire sans sécurité sanitaire des aliments. Chaque Gabonais a droit à une alimentation de qualité, donc saine, sûre, salubre et nutritive. Bien que le risque zéro n'existe pas, notre défi majeur est de limiter



Management

au maximum le risque d'exposition des populations à des produits dangereux ou ceux pouvant l'être potentiellement. Nous garantissons l'innocuité, pour ce faire, sans discontinuité sur le terrain à travers des équipes qui se déploient sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Nous avons conscience que nous ne pouvons être omniprésents. À cet effet, dans le cadre de l'amélioration de ses services aux usagers, l'AGASA a mis en place un numéro d'urgence gratuit, le 1411, pour rendre l'action publique participative. Depuis son lancement en 2021, ce sont 3 948 appels qui ont été reçus, avec un taux de réponse de 96%. Ce numéro est une passerelle d'information entre le consommateur et l'agence et un outil au service de la veille sanitaire et phytosanitaire. Cette volonté de doter l'AGASA d'un numéro vert est un appel à contribution de l'ensemble des «consom'acteurs», car c'est ensemble que nous devons agir de manière à faire de la sécurité alimentaire une réalité, car c'est l'affaire de tous. Le 1411 est le numéro du «consom'acteur» qui rend accessibles les informations sur l'agence à tous et vous met en relation directe avec celle-ci.

Dans nos activités de mise aux normes, la sanction est fonction du degré de non-conformité allant ainsi d'une amende selon la réglementation en vigueur à la fermeture de l'établissement. Cas dans lequel l'opérateur est tenu de se mettre à niveau conformément aux recommandations données par l'AGASA. De plus, lorsqu'il s'agit d'un cas élevé de dangerosité pour le consommateur dont l'opérateur est non coopératif, en tant qu'Officier de police judiciaire (OPJ), nous pouvons soit saisir le procureur ou procéder nous-même, étant habilités, à la fermeture provisoire et même définitive de l'opérateur.

ENOROMI MAGAZINE

L'AGASA entretient-elle des rapports avec l'Agence nationale de normalisation (AGANOR) ? Qui intervient avant l'autre ?

Alia MAGANGA-MOUSSAVOU

L'AGANOR est une entité partenaire de l'AGASA. C'est ensemble que nous émettons dans le domaine alimentaire les normes d'application obligatoire au niveau du Gabon. Toutefois, nous sommes engagés depuis 2021 dans la mise en place d'un Système de management intégré conforme aux normes ISO 9001 version 2015 et ISO/CEI 17020 version 2012. Cette démarche, basée sur le souci d'une amélioration permanente de nos services, doit nous permettre d'atteindre nos objectifs conformément à notre politique qualité. C'est en ce sens que l'AGANOR nous épaula et conduisit dans l'obtention de cette certification. Il s'agit d'un travail de complémentarité pour les deux autorités de contrôle et non d'une question de leadership.

L'AGANOR produit la norme et l'AGASA veille à son application dès lors qu'elle est obligatoire.

ENOROMI MAGAZINE

Dans le cadre de la mise en place effective de la ZLECAF, l'AGASA aura-t-elle déjà déterminé son champ d'action et défini ses missions ?

Alia MAGANGA-MOUSSAVOU

Absolument ! En 2019, l'AGASA a élaboré une nouvelle stratégie de fonctionnement des Postes d'Inspection Frontaliers (PIF) afin d'identifier et de coordonner les activités de 24 PIF identifiés sur le territoire national et de centraliser l'ensemble des données techniques des activités d'import-export au niveau du siège.

Avec la libéralisation des échanges commerciaux issus des accords de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) en vigueur dès janvier 2021, l'ouverture de nouveaux bureaux et l'intensification des inspections et contrôles aux frontières s'imposent pour prévenir l'entrée illégale des produits alimentaires et phytosanitaires et lutter contre la parafiscalité.

Notre objectif est de :

- sensibiliser et accompagner les opérateurs économiques inter-



venant aux frontières sur les procédures d'import-export des produits alimentaires et phytosanitaires afin que l'ensemble des produits répondent aux normes en vigueur ;

- protéger le savoir-faire gabonais ;
- renforcer les contrôles afin de lutter contre l'entrée de tous produits impropres à la consommation.

Pour ce faire, dans le cadre de la ZLECAF pour faciliter l'entente entre l'ensemble des parties prenantes qui travailleront à la mise en œuvre de ce mécanisme, nous allons pouvoir inaugurer dans les prochains mois le dispositif de veille et de prévention des risques sanitaires et phytosanitaires en matière d'importations et exportations, des marchandises à la frontière terrestre d'Eborro dans la Province du Woleu-Ntem, ci-après dénommé « Quai d'Eborro ». Ce quai, avec une superficie 450 m², sera géré par l'AGASA, en collaboration avec d'autres administrations notamment la Direction générale des Douanes et des Droits indirects, la Direction générale du Commerce, la Direction régionale de santé, l'Office central de Lutte antidrogue et la Police judiciaire. Tout ceci pour faciliter la surveillance des produits et pour garantir un seul corridor alimentaire tout en luttant contre la parafiscalité.

enoromi magazine



www.enoromi.com

Suivez nous sur les réseaux sociaux
@Enoromi Magazine



Pour finir, cette infrastructure aura un impact considérable sur l'accroissement des échanges commerciaux ; la maîtrise des circuits d'approvisionnement des principaux marchés du pays et la régulation des prix des produits et denrées alimentaires divers.

ENOROMI MAGAZINE

Les établissements alimentaires dont les qualités d'hygiène ne sont pas aux normes sont-ils suivis par vos équipes? Existe-t-il des séances de formation offertes par vos soins aux opérateurs économiques?

Alia MAGANGA-MOUSSAVOU

L'Agence est présente sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production à la consommation en passant par la transformation, le transport, le stockage, la distribution et la commercialisation. Nous contribuons à accompagner et encadrer les opérateurs économiques tout en créant en eux un sentiment de responsabilité.

D'ailleurs, l'une de nos plus grandes actions de formation était liée à la campagne « Mangeons Dehors, Mangeons Propre » des acteurs de l'Alimentation

de rue qui nous a permis de former sur l'ensemble du territoire national 2 100 acteurs aux bonnes pratiques d'hygiène et fabrication.

Nous suivons et formons également les exploitants agricoles aux bonnes pratiques agricoles pour l'utilisation responsable des produits phytosanitaires. À chaque mission sur le terrain, les opérateurs bénéficient d'une sensibilisation et de formations pratiques. Toutefois, de façon officielle nous recevons des demandes en formation ou dans le cadre de nos campagnes internes nous pouvons lancer des formations.

Tous ces exemples pour illustrer le fait que notre accompagnement en termes de formation est divers et s'adapte à tout type d'acteur.

J'aimerais aussi souligner qu'en fonction de la catégorie des opérateurs économiques notre approche en termes d'action est adaptée. Lorsqu'il s'agit d'un opérateur du secteur agroindustriel, nous procédons à une vérification de leur système d'autocontrôle avec des fréquences d'inspection basées sur la note du risque de ces opérateurs.

Dans le cas des catégories inférieures, nous priorisons un accompagnement pédagogique qui s'appuie sur la formation aux bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication, l'identification de leur diagramme de production et des dangers potentiels, la mise en place des mesures correctives, l'accompagnement à la mise aux normes sanitaires, l'agrèage sanitaire et le suivi.

ENOROMI MAGAZINE

Pour ce qui est des consommateurs ?

Alia MAGANGA-MOUSSAVOU

Au quotidien, notre approche de sensibilisation est pédagogique. Il est important que les consommateurs n'hésitent pas à dénoncer les opérateurs sur notre numéro court. En outre, ces derniers sont également guidés vers des choix de consommation répondant aux exigences en matière d'hygiène et non le contraire.

Les consommateurs doivent comprendre que nous sommes les enjeux de la sécurité alimentaire, encore plus aujourd'hui aux vues de ses nombreux défis. Tout ceci en ayant des contenus avec des messages pertinent et impactant.

Pour ainsi dire, notre objectif est de changer les consciences, de les éclairer et de s'assurer que même sans l'intervention de l'AGASA, les opérateurs garantissent aux consommateurs que nous sommes tous responsables face à leur devoir de commercialiser des produits sains, sûrs, salubres et nutritifs.

ENOROMI MAGAZINE

Y a-t-il une politique mise en place pour soutenir ou accompagner les établissements de commerce au Gabon dans le respect de l'hygiène alimentaire ? Des perspectives ?

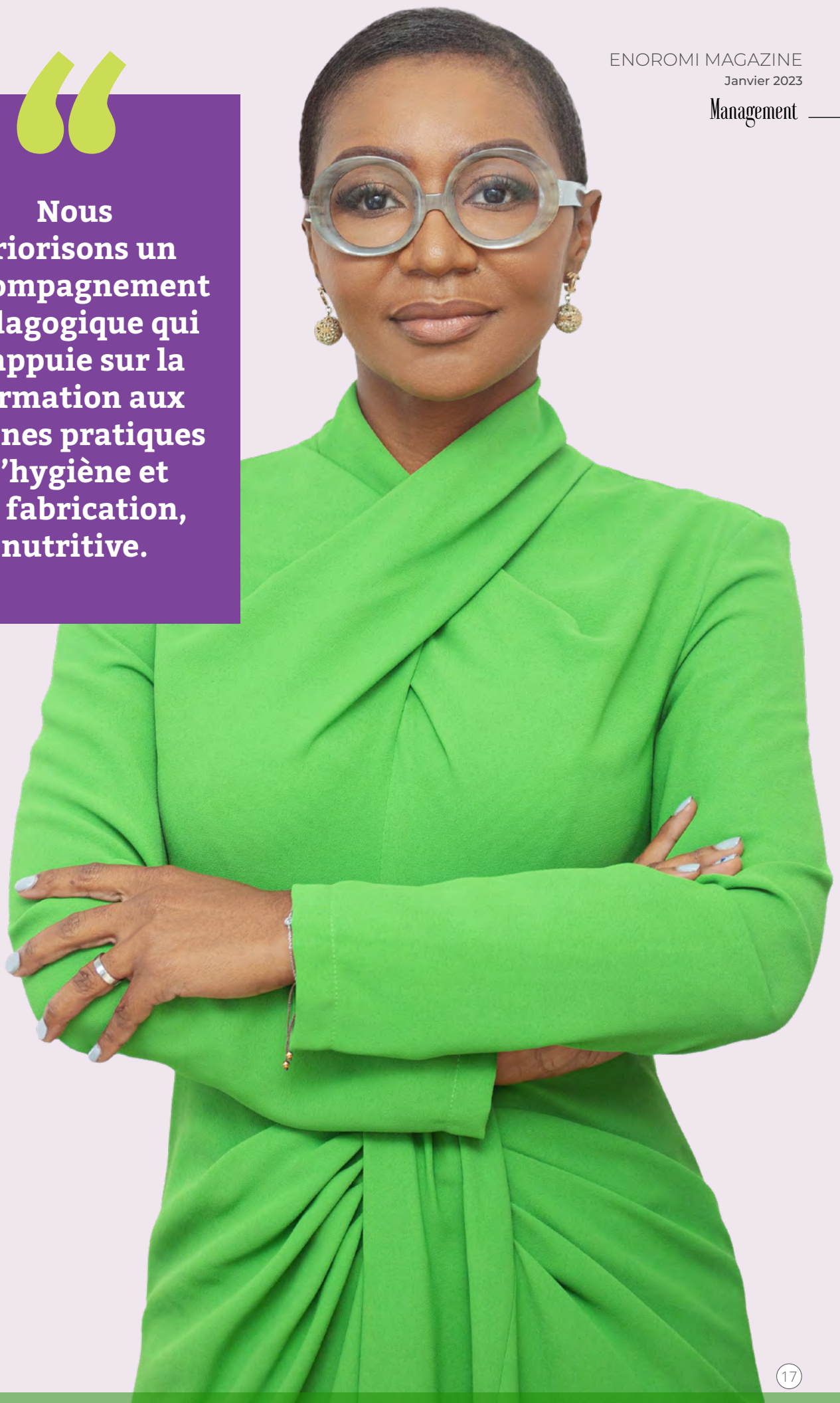
Alia MAGANGA-MOUSSAVOU

Les établissements alimentaires au Gabon ont pour obligation, selon la réglementation en vigueur, d'être agréés pour commercialiser leurs produits. Notre politique consiste à montrer aux opérateurs la nécessité et la plus-value de l'agrément sanitaire pour leurs activités. Il est donc important de les sensibiliser, puis de procéder à leur mise à niveau sanitaire et d'hygiène qui va se



“

**Nous
priorisons un
accompagnement
pédagogique qui
s'appuie sur la
formation aux
bonnes pratiques
d'hygiène et
de fabrication,
nutritive.**



Management

conclure par l'obtention d'un agrément sanitaire dans le cas où toutes les recommandations ont été appliquées.

Aussi, dans le cadre du suivi des opérateurs dans la mise en pratique des bonnes pratiques d'hygiène l'AGASA a agréé 4 015 établissements, en 2022. Ces opérateurs sont suivis au quotidien afin de veiller à ce qu'ils maintiennent leur niveau d'hygiène.

Tout opérateur économique quel qu'il soit, contribue au développement économique de notre Pays. Il est donc de notre essor de créer un cadre favorable à leurs activités de façon à ne pas alourdir le panier de la ménagère. Tel est d'ailleurs le souhait des plus hautes autorités étatiques. En tant que service public, nous sommes dépendants des usagers. Notre responsabilité est donc de fournir le meilleur service possible. Comme le déclare notre politique qualité à l'AGASA, nous nous devons d'améliorer de façon permanente nos services afin que cela impacte la satisfaction des usagers.

ENOROMI MAGAZINE

En 2023, comment abordez-vous la question du genre dans la gestion des postes à responsabilité au sein de l'AGASA ?

VERBATIMS

L'agence est présente sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production à la consommation en passant par la transformation, le transport, le stockage, la distribution et la commercialisation.

Le « quai d'Eboro » aura un impact considérable sur l'accroissement des échanges commerciaux.

2100 acteurs formés aux bonnes pratiques de l'Hygiène alimentaire. Je suis effectivement une femme, épouse et mère à la tête d'une entreprise de 223 personnes avec un taux de représentativité de la femme à 40%.



Alia MAGANGA-MOUSSAVOU

Les plus hautes autorités de l'État en tête desquelles S.E Ali BONGO ONDIMBA accordent ces dernières années un intérêt particulier à la question du genre et aux inégalités existantes. Cela démontre une approche visionnaire du Président de la République, qui reconnaît en la femme des capacités managériales et professionnelles, en exemple aujourd'hui au Gabon nous avons vu une femme être Premier ministre puis vice-présidente de la République. Les femmes ont donc ce potentiel qui ne cesse d'être remarqué.

La question du genre au Gabon, et particulièrement celle de l'égalité des sexes telle qu'abordée ces dernières années est au cœur des priorités de l'État. Pour mieux le percevoir, une publication récente de l'Afrobaromètre révèle un taux de représentativité de 33% des femmes au gouvernement. Comparativement à il y a quelques années, le chiffre a considérablement évolué. Une évolution qui ne cesse d'être encouragée et même soutenue par l'Organisation des Nations Unies.

Je suis effectivement une femme, épouse et mère à la tête d'une entreprise de 223 personnes avec un taux de représentativité de la femme à 40%. Il est important pour moi de rendre harmonieuses les conditions de travail pour créer un équilibre où la question du genre ne saurait être un obstacle.

L'inclusion et la parité induisent la réussite, les femmes agissent concrètement pour le bien commun, à l'AGASA le taux de représentativité des femmes à des postes de responsabilité est à hauteur de 36% un taux qui continuera de grimper au regard de ce qu'elles accomplissent dans l'agence au quotidien.

Penser que les femmes ne peuvent pas avoir des postes à responsabilité est une idée saugrenue. Ce qui est important ici, ce n'est pas tant de promouvoir la femme au détriment d'hommes qualifiés, mais de simplement obtenir l'égalité des sexes. Il faudrait augmenter et mettre au même niveau que les hommes, la capacité d'action et d'influence des femmes que ce soit dans la société ou au niveau institutionnel.

Cependant, l'accès à des postes à responsabilités, est le prix de plusieurs sacrifices, mais aussi, il faut le dire, pour certaines qui ont besoin de l'entendre, que, dans nos fonctions on ne peut pas ne pas faire face à toute hostilité qui est le pesant de tous dirigeants.

Nous devons garder en priorité et être conscient que nous sommes capables de faire ce que nous imposent nos responsabilités, de prendre les décisions qu'il faut tout en assumant nos choix. ●

Propos recueillis par
Dorine HENRY

PASSION AUTO 241

L'AUTOMOBILE VUE DU GABON

TÉLÉCHARGEZ VOTRE MAGAZINE



SUIVEZ NOUS SUR FACEBOOK @PASSION AUTO 241

Le Match du mois

La **LC300** se frotte au **Range Rover** dans un **duel sans merci!**

Écrivez nous en inBox pour plus d'infos sur l'automobile au Gabon



Guide d'achat

Ce mois on vous détaille le SUV **Hyundai ix35**

Essai Classique

L'histoire de la **Lexus LS400**

Focus

RAM TRX, l'antithèse du **Ford F150 Raptor**



► ENTREPRENEURIAT

ZAEYN-CONNEXION

Le service immobilier se digitalise pour réduire les intermédiaires potentiels

Dans l'optique de faciliter et d'optimiser la recherche et la gestion des biens et prestations de services immobiliers, Marjorie OYANE, juriste de formation, vient de mettre sur pied Zaeyn-Connexion, une plateforme numérique proposant une base de données crédible permettant aux propriétaires et gérants de biens de proposer leurs services et aux demandeurs d'y accéder de façon sécurisée, sans intermédiaires. Elle nous explique tout.

ENOROMI MAGAZINE

Qui est Marjorie OYANE pour ceux de nos lecteurs qui ne la connaissent pas encore ?

Marjorie OYANE

Marjorie OYANE est une juriste. Elle est également la conceptrice de la plateforme numérique Zaeyn-Connexion. Mon parcours académique est tout ce qu'il y a de plus classique : après mon baccalauréat, j'ai effectué des études de Droit avant d'intégrer le monde professionnel. Aujourd'hui, je suis à la fois juriste free-lance et gérante de la plateforme Zaeyn-Connexion.

ENOROMI MAGAZINE

Présentez-nous Zaeyn-Connexion. En quoi cette plateforme consiste-t-elle ?

Marjorie OYANE

Zaeyn-Connexion est une plateforme de publication d'annonces et de gestion de prestations de biens immobiliers. Il s'agit d'une base de données claire et intuitive des biens et services immobiliers. Notre objectif est de faciliter et d'optimiser la recherche, la gestion des biens et des prestations de services immobiliers sans intermédiaires informels. La création

de cet outil a duré un an et demi avant d'être officiellement lancée, le 1er février 2023.

ENOROMI MAGAZINE

Pourquoi ce nom « Zaeyn-Connexion » ? À quoi cela renvoie-t-il ?

Marjorie OYANE

Pour tout vous dire, à la base on voulait que notre plateforme se fasse appeler « Zen Connexion ». Malheureusement, pour notre site internet, le nom de domaine « Zen Connexion » était déjà pris. Nous nous sommes dit que ça pourrait être intéressant de rendre hommage à notre maman en intégrant dans le mot « Zen » ses initiales. C'est-à-dire : « A » pour ABOGHE et « EY » pour EYIMI. Seulement, le terme « ZAEYN » ne veut absolument rien dire en français (rire).

À cela s'est ajouté un autre problème : comment le prononcerions-nous ? La solution nous est venue de la langue Fang. En effet, en Fang « ZAYEN » signifie « Viens voir ». C'est cette traduction qui nous a définitivement convaincus. Pour ce qui est du mot « Connexion » que nous avons souhaité accoler au premier, celui-ci renvoie à l'idée de mettre en re-

lation les propriétaires et prestataires de services avec leurs futurs clients. Vous savez maintenant comment lire notre nom. (Rire)

ENOROMI MAGAZINE

Comment vous est venue l'idée de créer cette entreprise ?

Marjorie OYANE

L'idée de créer cette entreprise naît d'un double constat. Premièrement, l'absence de bases de données crédibles numériques permettant d'effectuer une recherche de biens ou services immobiliers sans l'intervention d'intermédiaires informels. Deuxièmement, l'absence d'agences immobilières régulièrement constituées dans la gestion de biens immobiliers pour les catégories socio-professionnelles intermédiaires.

Or, nous proposons de faire paraître des annonces immobilières gérées directement par les propriétaires, pour réduire les coûts exorbitants souvent imposés par les intermédiaires, notamment pour ce qui est des frais de visite, qui peuvent aller jusqu'à 10 000 FCFA par bien, ainsi que les fameux frais d'agence auxquels nous avons tous été confrontés.



ENOROMI MAGAZINE

Comment fonctionne votre plateforme ?

Marjorie OYANE

L'utilisation de la plateforme est intuitive. Si vous possédez un bien que vous souhaitez mettre en location ou vendre, il vous suffit de créer un espace utilisateur sur notre plateforme www.zaeyn-connexion.com et de remplir les champs dédiés. Il s'agit de la description du bien ou du service, du prix et des images illustratives. La publication de l'annonce est facturée à 10 000 FCFA et son paiement s'effectue directement en ligne via Airtel Money ou par carte bancaire. Suite au paiement, Zaeyn-Connexion dispose d'un délai de 24 heures, pour approuver ou non la publication afin que celle-ci soit désormais accessible aux internautes.

Pour les personnes qui recherchent des biens ou des services immobiliers, le principe est le même : il suffit de se rendre sur notre site pour pouvoir consulter les offres. Cependant, il est indispensable de créer un espace utilisateur pour pouvoir demander une visite du bien et échanger via une messagerie sécurisée avec le propriétaire ou le gérant du bien. Précisons que pour les utilisateurs, la démarche est totalement gratuite.

ENOROMI MAGAZINE

Combien de personnes travaillent avec vous ?

Marjorie OYANE

Notre équipe se compose de trois personnes : une responsable de la communication digitale chargée de la production des supports de communication et de la gestion de notre communauté sur les réseaux sociaux, un développeur web qui assure l'actualisation du site et sa maintenance, et j'assure la fonction de gérante et parallèlement celle de commerciale.

ENOROMI MAGAZINE

Avez-vous suivi une formation en entrepreneuriat ?

Marjorie OYANE

Autant dire tout de suite que je suis une entrepreneure par effraction. (Rire)

J'ai constaté la difficulté de plusieurs personnes à avoir une information claire et à moindre coût dans la recherche des biens et services immobiliers. J'ai vu les

commissions prises par nos amis les démarcheurs, et l'idée de créer cette plateforme a été évidente.

À ce jour, je n'ai suivi aucune formation en lien avec l'activité de Zaeyn-Connexion, mais je compte le faire dans des domaines spécifiques afin d'assurer l'expansion de mon activité.

ENOROMI MAGAZINE

S'agissant de l'expansion de votre activité. Quelles sont vos perspectives ?

Marjorie OYANE

À moyen terme, nous envisageons d'ouvrir la plateforme aux services immobiliers (rénovation, aménagement, ameublement, réparation, etc.). Ce service permettra aux travailleurs de l'immobilier (décorateur, architecte, peintre, maçon, etc.) de proposer leurs services et d'être visibles au plus grand nombre. À long terme, nous envisageons de nous étendre à l'ensemble des villes du Gabon, en commençant bien évidemment par les capitales provinciales.

ENOROMI MAGAZINE

Que pensez-vous de l'entrepreneuriat au Gabon ?

Marjorie OYANE

Je suis ravie de constater que de plus en plus de jeunes matérialisent des projets pour répondre à des besoins réels. Chaque jour, nous sommes confrontés à des situations dérangeantes qui nécessiteraient que des entreprises y répondent. Il y a encore plusieurs choses à faire qui amélioreraient d'une façon ou d'une autre la vie des Gabonais. Ce qui signifie que le champ des possibles est encore très vaste pour qui veut se lancer dans notre pays.

Cependant, il serait indispensable de faciliter l'accès à l'information des entrepreneurs et de mettre en place des mesures pour répondre à leurs problématiques en termes de fiscalité. Idéalement, il s'agirait de créer des espaces de partage permettant à ceux-ci de discuter dans un climat apaisé des difficultés rencontrées. Par ailleurs, des espaces de co-working subventionnés permettraient de réduire les charges au démarrage de l'activité entrepreneuriale. ●

Propos recueillis par
Brice GOTOA



Soyez récompensés à la souscription d'un pass Sikka*

*Tous les voyageurs membres du programme Flying Blue Air France KLM peuvent gagner des Miles en souscrivant à un pass Sikka Meet & Assist : 650 CFA dépensés rapportent 3 Miles Flying Blue.



Le Conseil Gabonais des Chargeurs, véritable soutien des Pouvoirs Publics dans leur stratégie de développement

Le Conseil Gabonais des Chargeurs, Etablissement Public à caractère Administratif et placé sous la tutelle du Ministère des Transports, au cœur des échanges commerciaux, ce depuis cinquante ans, s'est engagé désormais dans la recherche et l'implémentation des solutions et des stratégies tournées vers le développement durable dans le secteur du transport multimodal. Politique prônée par le Président de la République, Chef de l'État, son Excellence Ali BONGO ONDIMBA.

En effet, la nouvelle équipe managériale du Conseil Gabonais des Chargeurs (CGC) dirigée par Monsieur Pierre Moïse MBA a mis le cap sur un projet d'entreprise dénommé « REDYNAMISATION » pour l'arrimer aux nouvelles orientations socio-économiques des

plus Hautes Autorités gabonaises dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Accélération de la Transformation de l'économie (PAT).

Un Outil d'aide à la décision pour les Pouvoirs Publics

A travers ses outils d'encadrement du trafic, à savoir : le Bordereau d'Identification Electronique et de Traçabilité des Cargaisons, communément appelé B.I.E.T.C (document obligatoire pour toutes marchandises à l'Import et à l'Export) et la Carte du Chargeur, le Conseil Gabonais des chargeurs est en mesure de fournir à qui de droit, des données

statistiques fiables permettant d'évaluer et d'analyser l'environnement du secteur du commerce intérieur et extérieur.

A ce titre, la 12^{ème} édition du **Cahier Statistiques Import-Export** du Commerce intérieur et extérieur du Gabon, produite sur la base des données extraites du B.I.E.T.C, présente en même temps, une cartographie suffisante des opportunités d'affaires aux potentiels investisseurs.

Ainsi, vous y trouverez selon les pays d'approvisionnement ou de destination les informations suivantes :

- Les éléments d'appréciation du taux de fret de la desserte Gabon ;
- La mise à FOB des produits exportés ;

• Les coûts de revient des produits alimentaires et d'autres marchandises.

Par ailleurs, les conclusions issues de l'étude sur « **l'incidence des mesures gouvernementales sur les coûts de passage portuaire des conteneurs à l'importation** » ont été d'un apport considérable quant à la mise en place de la nouvelle mercuriale dans le cadre de la lutte contre la vie chère .

Le Conseil Gabonais des Chargeurs, Entreprise Responsable

La Direction Générale du Conseil Gabonais des Chargeurs est résolument

engagée à soutenir la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique et par voie de conséquence, à œuvrer pour l'atteinte des objectifs de développement durable de l'agenda 2030 des Nations Unies.

C'est dans cette dynamique, qu'elle a également intégré dans son plan d'action globale et son processus de restructuration, le projet de décarbonation dans le secteur des transports de fret multimodal.

En effet, le Conseil Gabonais des Chargeurs a entre autres, pour missions, « **de proposer la promotion des moyens de transports moins agressifs pour l'environnement** ».

De nouvelles perspectives de cette entité qui visent à garantir la transition

écologique et la protection de l'environnement dans le secteur des transports.

Le Conseil Gabonais des Chargeurs, bras séculier des Pouvoirs Publics en tant qu'acteur majeur au service des importateurs et exportateurs depuis 50 ans, contribue fortement à la mise en œuvre des initiatives du Gouvernement sur un certain nombre de leviers de l'économie nationale. ●

Service Communication CGC



Enquête



SANTÉ, ÉDUCATION, EAU & ÉLECTRICITÉ

Qu'est-ce qui va changer en 2023 ?

L'année 2023 ne devrait pas être la même que 2022. Il en va de soi. Et au cours de son adresse à la Nation, dans le cadre de sa présentation des vœux aux Gabonais, le président de la République l'a indiqué, non sans se plier à un bref bilan des actions posées par le gouvernement sous ses hautes instructions. Plusieurs promesses ont été faites lors de cette prise de parole traditionnelle. Mais à quoi les populations doivent-elles s'attendre véritablement en cette année qui commence ? Qu'est-ce qui va changer dans le quotidien des Gabonais ?



LE SOCIAL

Si l'on se fit uniquement au discours d'Ali BONGO ONDIMBA, prononcé le 31 décembre 2022, il est aisé de comprendre que le chef de l'État souhaite faire davantage dans l'amélioration des conditions de vie de ses compatriotes. Aussi, se fondant sur les avancées enregistrées l'an dernier en la matière, le président de la République a-t-il déclaré que son ambition est d'« aller plus loin, beaucoup plus loin ». Il a d'ailleurs promis que « si en 2022 le Gabon s'est redressé, il consolidera sa transformation en 2023 ». Avec un budget de plus de 3 000, en hausse par rapport à l'année précédente, les autorités estiment disposer de fonds nécessaires pour accélérer les chantiers sociaux.

Mais hormis ce budget, d'autres niches existent, dont celles créées grâce à une lutte efficace contre la corruption. Ce qui a permis à l'État gabonais de faire d'importantes économies depuis 2019. Ces trois dernières années en effet, ce sont « plus de 1 000 milliards de FCFA » qui auraient été préservés. De l'argent qui, selon le président de la République, continuera d'avoir un impact direct sur l'amélioration du quotidien des

familles. Les Gabonais devraient ainsi voir leurs conditions de vie s'améliorer davantage tout au long de cette année qui démarre, et ceci dans tous les secteurs touchant au social. Le chef de l'État a pris un certain nombre d'engagements, à savoir :

- **LA SANTÉ** : « Nous continuerons, comme nous l'avons fait, à construire ou réhabiliter des centres de santé. À améliorer la fourniture de médicaments. »
- **L'EAU & L'ÉLECTRICITÉ** : « La fourniture en eau et en électricité, importante pour la qualité de vie au quotidien, s'est, elle aussi, améliorée durant ces dernières années, mais notre effort sur ce plan va être intensifié. »
- **LES RETRAITES** : « En plus des 1000 nouveaux retraités déjà intégrés en novembre dernier dans nos fichiers, 5 000 supplémentaires le seront en 2023. Les arriérés de pensions de retraite seront intégralement réglés dès ce mois de janvier. De même, au cours du 1er semestre 2023, ceux des prestations familiales parmi lesquels les indemnités journalières de maternité qui se chiffrent à 2 milliards. »



L'ÉDUCATION ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

En 2022, le secteur de l'éducation a été plus serein que lors des précédentes années au cours desquelles nombre de grèves ont été enregistrées, la plupart initiées par le corps enseignant. Cette accalmie a notamment permis de conduire le programme scolaire à son terme avec plus ou moins de satisfaction de la part du gouvernement. Seulement, il faut reconnaître que beaucoup reste à faire, y compris en termes de capacité d'accueil, même s'il faut reconnaître un certain nombre d'efforts ayant permis, avec l'appui des partenaires internationaux, dont l'Agence française de développement (AFD), la mise à disposition de plusieurs salles de classe l'an dernier, particulièrement à Libreville. De nouveaux établissements ont en effet été ouverts et d'anciennes écoles ont accueilli des bâtiments en plus. Il en va de même pour l'enseignement supérieur.

« Pour la prochaine rentrée académique, plus de 23 000 nouvelles places seront créées dans les établissements primaires. Et de nouveaux établissements d'enseignement supérieur ouvriront leurs portes : les écoles provinciales de formation et d'actions sanitaires et sociales de Mouila et Makokou, l'Université des sciences et techniques de la santé d'Okala, l'Université des sciences de l'éducation du Cap Estérias, ou encore l'Université de Port-Gentil. À la fin du premier trimestre 2023, une bibliothèque en ligne, riche de plus de 80 000 ouvrages verra le jour et sera accessible à tous les étudiants et enseignants des universités publiques du Gabon », a annoncé Ali BONGO ONDIMBA la veille du jour de l'an.

L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

Si l'économie gabonaise s'est bien mieux portée en 2022 que lors des deux années précédentes influencées par la pandémie de Covid-19, en 2023, elle devrait conserver sa bonne santé. Sur cette question, tous les experts sont unanimes, de la Banque mondiale au Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), en passant par le Fonds monétaire international (FMI). « Les perspectives de croissance économique à court terme sont favorables », informait déjà en décembre 2022 la BAD qui, au regard du dynamisme du secteur non pétrolier (agriculture, bois et mines) présageait que la croissance du PIB devrait atteindre 3,4 % en 2023. Dans son discours de fin d'année, Ali BONGO ONDIMBA a lui aussi assuré que les retombées de cette embellie seront palpables sur le quotidien des Gabonais, en commençant par la poursuite et l'intensification de la lutte contre le chômage à travers des structures telles que la ZERP de Nkok.

Le chef de l'État a en effet rappelé qu'« en matière de développement économique, la Zone économique spéciale de Nkok est un succès. Elle a permis de créer près de 10 000 emplois, des centaines d'entreprises et d'attirer 1 235 milliards de francs CFA d'investissements directs étrangers ». En 2023, les choses ne devraient pourtant pas s'arrêter en si bon chemin. « Ce succès, a-t-il poursuivi, nous allons l'étendre dans d'autres provinces du Gabon. Deux autres zones du même type seront bientôt opérationnelles : à Ikolo dans le Moyen-Ogooué et à Mpassa-Lebombi dans le Haut-Ogooué. S'y ajouteront cinq Zones agricoles à forte productivité, les ZAP. Chaque fois, localement, ce sont des milliers d'emplois qui seront créés. »

Cette année, deux projets censés garantir le développement économique du pays tiennent particulièrement à cœur au président de la République :

• **LE FER DE BELINGA** : « Le projet de Belinga illustre la priorité donnée au

développement local. Encore en phase de démarrage, ce projet industriel génère déjà près d'une centaine d'emplois directs. Il créera 800 emplois supplémentaires d'ici le troisième trimestre 2023, auxquels viendront s'ajouter presque autant d'emplois indirects. »

• **LE FONDS PROVINCIAL** : « J'ai décidé, dans un premier temps, d'allouer chaque année une enveloppe de 2 milliards de francs CFA à chacune des 9 provinces. Ces fonds serviront à financer des projets décidés localement – qu'il s'agisse d'infrastructures, d'agriculture, de formation, de santé ou autres –. Ils seront gérés par les gouverneurs de province via des Conseils provinciaux, dont les membres sont les Conseillers locaux. Cette initiative a vocation, dans le temps, à être renforcée. Car tout ne peut et ne doit être décidé ni géré depuis Libreville. Une bonne décision est une décision prise sur le terrain. »



L'ENVIRONNEMENT ET LE CONFLIT HOMME-FAUNE

Si le point d'orgue a été la COP 27 à Charm el-Cheikh, en Égypte, à laquelle les autorités gabonaises, le président de la République en tête, ont pris une part active, 2020 a été une année pleine et riche dans le domaine. Le Gabon a été de tous les combats où il fallait défendre la préservation de l'environnement. Libreville a d'ailleurs accueilli la Semaine africaine du climat du 29 août au 2 septembre 2022. L'occasion avait une nouvelle fois été donnée au monde de voir l'implication des autorités gabonaises dans la lutte contre les changements climatiques et la préservation de la nature. Pourtant, « en matière d'environnement, les choses vont évoluer » cette année, selon l'annonce faite par le chef de l'État :

« Notre pays captera d'importants financements grâce à la certification de ses cré-

ditions carbone, le nouvel or vert. Aussi, à partir de 2023, un pourcentage du montant de la vente des crédits carbone, l'argent que nous percevons en contrepartie de la protection de la forêt, sera affecté directement à la lutte contre le conflit Homme-Faune. Cet argent servira notamment à approvisionner le fonds de compensation des victimes des éléphants. Dans les mois prochains, 1 500 compatriotes bénéficieront des premières indemnités. Toujours afin d'aider ces communautés villageoises, après les 5 000 hectares de terre qui leur ont été octroyés en 2022 pour qu'elles tirent profit de la forêt, 350 000 hectares supplémentaires leur seront réservés et distribués sous forme de forêts communautaires. »

Confort et qualité pour notre
atout le plus précieux : vous

PONGARA
LODGE



Activités

Fraîchement renové pour mieux vous servir, venez découvrir la nouvelle atmosphère de cet hébergement idéal pour un séjour inoubliable au Parc National de Pongara.

Beach bikes • Randonnée pédestre • Pique-nique dans la savane • Observation d'animaux • Pêche • Kayak sur la lagune • Salle de réunion



LOANGO
CAMPS



Venez explorer les biodiversités différentes et époustouflantes de 3 camps uniques, pour une aventure exceptionnelle au cœur de la richesse du Parc National de Loango.

Activités

Safari 4x4 • Safari en bateau sur la rivière • Randonnée pédestre
• À la rencontre des gorilles
• Observation d'animaux
• Visite nocturne des crocodiles
• Observation des oiseaux endémiques de la zone
• Pêche sportive



Le surprenant oasis
qui rendra mémorable
votre rencontre avec
mère Nature

241 74 41 65 69 / +241 74 40 56 05
reservations@luxurygreen-resorts.com
www.luxurygreen-resorts.com

By LUXURY GREEN
RESORTS



Dossier

VIE CHÈRE

Et si on revoyait les prix des loyers ?

La question est loin d'être anodine. Au sommet de l'État, celle-ci se pose à nouveau sérieusement, les choses devraient changer en la matière au cours de cette année. C'est du moins un des projets annoncés par le Premier ministre, Alain-Claude BILIE-BY-NZE, lors de sa déclaration de politique générale, le 24 janvier 2023 à l'Assemblée nationale. L'ambition des autorités est de lutter contre la vie chère en revoyant à la baisse les prix des loyers au Gabon. Vont-elles y parvenir? Tout reste à voir.



Un facteur de la cherté de la vie

Au Gabon, comme partout ailleurs, le boom immobilier et notamment les prix des loyers particulièrement élevés sont un facteur de la cherté de la vie. En dépit de la crise, ceux-ci sont restés les mêmes, les propriétaires dont la majorité ne paie aucune taxe rechignent à baisser leurs tarifs de location. Là aussi la cherté de la vie marquée par la baisse du pouvoir d'achat est évoquée comme une des principales raisons de ce statu quo. Pourtant, les choses pourraient changer cette année. C'est, en tout cas, une des annonces majeures faites par le gouvernement dont le chef de file a présenté, mardi 24 janvier, sa feuille de route comportant 12 points.

Vers un encadrement des loyers

Nommé au gouvernement et élevé au rang de ministre d'État, l'ex-président du Conseil économique, social et environnemental (CESE), René NDEMEZO'O OBIANG aura donc entre autres missions de veiller à ce que les prix des loyers auxquels sont actuellement soumis les Gabonais ne continuent pas de grever leur budget mensuel. Une mission qu'il aura à remplir en collaboration avec son collègue de l'Habitat à qui un premier dossier en la matière sera confié au cours du premier trimestre, selon l'annonce faite devant la Représentation nationale par le Premier ministre.

En effet, disant souhaiter améliorer le pouvoir d'achat des Gabonais, Alain-Claude BILIE-BY-NZE souhaite s'attaquer à la question des loyers, une des principales préoccupations qui lui est revenue lors de sa tournée et au cours de ses échanges avec les chefs de famille. « J'engage le ministère de l'Habitat, en lien avec les collectivités

locales, à mener une réflexion sur la structure et l'encadrement des loyers», a-t-il déclaré face aux députés, engageant dans le même temps son gouvernement à se pencher sur les nombreuses et récurrentes plaintes des populations quant à la question foncière dont il a affirmé qu'elle fait l'objet d'un important contentieux devant les cours et tribunaux du pays. « Mon gouvernement s'engage à réviser la loi foncière afin de mieux protéger nos compatriotes face à la tentation de plus en plus forte de la spéculation, et donc de l'appropriation indue de nos terres au détriment de leurs premiers occupants. »

Ainsi, les autorités envisagent donc de s'occuper une bonne fois pour toutes de l'épineuse question des loyers que de nombreux Gabonais trouvent élevés et souvent peu compatibles avec la qualité des locations offertes. Pis, jusqu'à lors, les bailleurs, en dehors des agences immobilières légalement connues, ne satisfont à aucune obligation. Seulement, ce projet gouvernemental n'est pas nouveau. ●

Ainsi, les autorités envisagent donc de s'occuper une bonne fois pour toutes de l'épineuse question des loyers que de nombreux Gabonais trouvent élevés et souvent peu compatibles avec la qualité des locations offertes. Pis, jusqu'à lors, les bailleurs, en dehors des agences immobilières légalement connues, ne satisfont à aucune obligation. Seulement, ce projet gouvernemental n'est pas nouveau. ●





Du déjà vu !

Le sujet de l'encadrement des loyers au Gabon n'a pas attendu la nomination d'Alain-Claude BILIE-BY-NZE en tant que Premier ministre pour être évoquée. Loin de là. Le gouvernement traîne cette question comme un boulet depuis longtemps voire très longtemps. Les gouvernements qui se sont succédé depuis près de 50 ans se sont, soit heurtés à un blocage dont les raisons n'ont pas été rendues publiques, soit n'ont pas eu le courage de faire appliquer les textes. Il y a près de cinq ans pourtant, les autorités avaient relancé le projet d'encadrement des loyers avant d'abandonner l'idée... sans explication.

En juin 2018, en effet, le gouvernement, par l'entremise du ministère de

l'Économie alors dirigé par Jean-Marie OGANDAGA, avait tenté de ressusciter l'ordonnance 2/75 du 16 janvier 1975 portant fixation des prix des loyers au Gabon, modifiée par l'ordonnance 1/87 du 26 février 1987. Un texte supposé fixer le prix maximum du loyer mensuel des immeubles ou locaux à usage d'habitation, professionnel ou commercial. À l'époque, le dossier pour le moins brûlant avait été confié à la Direction générale de la concurrence et de la consommation (DGCC) dirigée alors par l'actuel ministre délégué aux PME, Emmanuel EYEGHE NZE. L'ambition du gouvernement, avait-on expliqué, était de contraindre les bailleurs au respect des articles 7 et 8 de cette ordonnance. La menace de sanctions avait été proférée, mais rien n'y fit. Le projet avait tout bonnement été abandonné au bout de quelques semaines.

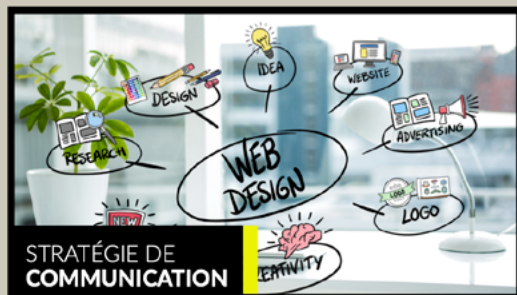
À l'époque, l'objectif était déjà de réduire le coût du loyer dans le but de redonner du pouvoir d'achat aux ménages. L'on rappelait alors que, conformément à la loi, au Gabon, le prix du loyer « ne peut dépasser 1/100e de la valeur de l'investissement ». En clair, avait expliqué la DGCC, « si l'investissement a coûté 100 millions de francs, le prix mensuel du loyer ne peut pas dépasser 1 million ». Aussi, était-il prévu de viser les baux d'un montant supérieur ou égal à 200.000 FCFA. Le visa délivré par la DGCC aux bailleurs était supposé attester que ces derniers respectent les tarifs en vigueur. ●

SERVICES PRESTIGES INTERNATIONAL



Relations publiques - Communication - Marketing

+241 62 26 26 00



STRATÉGIE DE
COMMUNICATION



ÉDITION



GRAPHIC
DESIGN



SPOT
PUBLICITAIRE



RELATIONS
MEDIA/PRESSE

STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Mise en oeuvre
Elaboration des axes de
communication
Choix des canaux de
planification des actions
de communication

ÉDITION

Journaux d entreprises
Magazines
Rapports annuels

SPOT PUBLICITAIRE

Spot TV et Radio
Spot d'Affiche
Video

GRAPHIC DESIGN

Charte graphique
Identité visuelle
Marketing et Publicité

RELATIONS MEDIA/PRESSE

Plan media
Dossier de conference de presse
Communication digitale



► ÉCONOMIE

CRISE RUSSO-UKRAINIENNE

Les impacts sur l'Afrique

L'Afrique fait face à une grave crise énergétique et alimentaire consécutive au déclenchement du conflit en Ukraine, il y a près d'un an. En pleine reprise économique post-pandémie Covid-19, comment les pays africains ont-ils traversé 11 mois de crise ? Avec la flambée des prix de l'énergie et des denrées agricoles, comment ces pays, parmi les plus pauvres de la planète, y font-ils face ? Éléments de réponse.

Des crises liées au déclenchement de la guerre en Ukraine

À peine sortie de la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 que le monde bascule de nouveau dans une crise politico-militaire aux effets bien plus dévastateurs avec la guerre qui fait rage en Ukraine. Près d'un an après le déclenchement de ce conflit qui semble parti pour s'enliser, les conséquences économiques

et sociales de ces événements sont déjà largement perceptibles sur le vieux continent. En effet, la forte dépendance aux importations des denrées agricoles russe et ukrainienne et la flambée des prix du pétrole et du gaz sur les marchés fragilisent fortement des économies déjà affaiblies par deux années de crise sanitaire. Pour y faire face, les gouvernements africains disposent de peu de marge de manœuvre en raison des fortes tensions budgétaires dont ils font l'objet.

L'Afrique fortement dépendante des exportations russes et ukrainiennes

Le principal problème auquel font face les pays africains est lié aux matériaux et aux approvisionnements en produits agricoles. En effet, la Russie et l'Ukraine comptent au total plus de 30% de la production mondiale de blé et 80% de la production d'huile de tournesol. Avant le déclenchement du conflit, l'Afrique avait importé pour 4 milliards de dollars de produits agricoles de Russie et pour 3 milliards de dollars en Ukraine. Le blé représentait 69% de ces importations, le maïs 21%, l'huile de tournesol 6%, l'orge 3% et le soja 4%. L'Afrique du Nord comptabilise près de la moitié de ces importations avec l'Égypte suivie de la Tunisie, du Maroc, de l'Algérie et de la Libye. L'Afrique subsaharienne n'est pas en reste, car le Kenya, l'Éthiopie et l'Afrique du Sud sont également des importateurs de produits agricoles russes et ukrainiens. Pour bien saisir cet impact sur les populations africaines, il faut noter que l'Afrique dépend de 45% du blé et d'huile de tournesol, de

30% d'orge ainsi que, dans une moindre mesure, du maïs et du soja en provenance de la Russie et de l'Ukraine.

En outre, la Russie et l'Ukraine sont exportatrices d'autres produits le soufre, les combustibles minéraux, les produits chimiques et les engrais, essentiels pour la production agricole, ou encore les matériaux en fer, en acier ou en cuivre utilisés dans la construction d'infrastructures. Tous ces produits sont maintenant impactés par la guerre, car leur approvisionnement est rendu plus difficile. L'augmentation de 95% du prix des engrais phosphoriques, de 78% de l'urée, de 138% des engrais potassiques, le coût est devenu insupportable pour les agriculteurs africains qui ont vu le rendement de leurs exploitations fondre au point de menacer leur sécurité alimentaire.

La guerre en Ukraine a désorganisé les chaînes d'approvisionnement et l'embargo contre la Russie a décuplé les prix des denrées agricoles. Ainsi, de nombreux pays africains sont affectés par cette situation : la Tunisie, le Soudan, l'Éthiopie, les pays de l'Afrique de l'Ouest tels que le Bénin, le Togo, le Mali, la Côte d'Ivoire et l'Égypte. Pour ce dernier, la situation représente un véritable défi pour sa sécurité alimentaire. Le pays des pharaons est le premier importateur mondial de blé avec 12 millions de tonnes par an, dont 50% proviennent de la Russie et de l'Ukraine. Bien que l'accord sur l'exportation des céréales depuis les ports de la mer noire ait été prolongé de 4 mois en novembre dernier, il n'en demeure pas moins que cette instabilité peut engendrer des risques de pénurie, étant donné le peu de fournisseurs alternatifs. En effet, les seuls pays capables de répondre aux besoins des pays africains se trouvent soit en Europe (France, Allemagne, Hongrie, Bulgarie, Roumanie), soit en Amérique du Nord (États-Unis, Canada). D'autres pays ont fait le choix de restreindre leurs exportations (Indonésie, Argentine) pour sécuriser leur consommation nationale.

Une flambée des prix inquiétante

Outre la question de l'approvisionnement, celle liée à l'envolée des prix est toute aussi alarmante. En effet, en dépit du fait que les prix avaient commencé leur flambée durant la pandémie de la Covid19 (selon la FAO les huiles avaient augmenté de 60% et les céréales de 30%

entre 2020 et 2021), il n'en demeure pas moins que le conflit en Ukraine a aggravé la situation. Ce phénomène touche malheureusement tous les pays africains y compris ceux qui n'ont pas d'échanges commerciaux avec la Russie et l'Ukraine. En effet, l'annexion de la Crimée par la Russie et les sanctions économiques qui en sont suivies avaient grimpé de 25% le prix du blé en 2 mois !

Les perturbations de l'approvisionnement mondial et les hausses des prix des céréales aggravent sans nul doute une situation qui était déjà exacerbée par la crise sanitaire de la Covid19. Pour le continent qui abrite plus de 65% des pays les plus pauvres de la planète, les hausses des prix des denrées alimentaires sont une préoccupation pour les pouvoirs publics au regard du nombre des personnes souffrant de sous-alimentation chronique en hausse de plus de 20% selon l'OMS, en plus des mauvaises conditions climatiques de 2022, à l'instar de la sécheresse qu'ont connue les pays de la corne de l'Afrique (Éthiopie, Somalie, Madagascar) et les pluies diluviennes enregistrées en Afrique australe (Zimbabwe, Afrique du Sud). Les importations ne couvrant plus le déficit des récoltes locales, les besoins alimentaires des populations les plus pauvres ont contraint la FAO à placer dès mars 2022 une dizaine de pays africains en vigilance orange. L'insécurité alimentaire n'est pas la seule menace que fait peser le conflit russo-ukrainien sur les économies africaines, il y a également la crise énergétique.

Une envolée des prix du carburant

La Russie est le premier producteur mondial de gaz naturel et 3e producteur de pétrole brut. Les prix de l'énergie ont connu une envolée significative depuis le déclenchement du conflit avec l'Ukraine. Les conséquences se sont immédiatement fait sentir au niveau des équilibres budgétaires des États africains qui ont été impactés en fonction des mécanismes de fixation des prix du pétrole dans chaque pays. Les augmentations des prix de l'énergie au niveau mondial ont été plus fortes que celles des denrées agricoles selon le FMI. Ainsi durant l'année 2022, on a observé une multiplication par 5 des prix du gaz, par 3 pour le charbon et par 2 pour le pétrole. Entre février et mars 2022, le prix des énergies a ainsi augmenté de 30% (dont 40% pour le gaz et le charbon). Les pays les plus impactés sur le continent sont ceux qui ont déjà une économie fragile (Burkina Faso, Guinée, Mali, Soudan, Ouganda). Même les pays pétroliers ne sont pas à l'abri de ces fortes variations. En effet, le prix du gazole a été multiplié par 3 au Nigéria depuis la mi-mars 2022, pourtant premier producteur africain de pétrole brut, mais qui resté très dépendant des importations de carburants. D'autres pays pétroliers comme le Gabon, l'Angola et le Congo-Brazzaville subventionnent massivement les produits pétroliers afin de maintenir un prix à la pompe acceptable.





Pour faire face à ces situations de crise multiples, les États africains disposent de peu de marge de manœuvre en raison des équilibres budgétaires déjà très fragilisés par la crise sanitaire. Ils doivent à la fois faire preuve de résilience tout en évitant un effondrement du pouvoir d'achat des familles les plus modestes et soutenir leur secteur productif face à une augmentation des prix des intrants dans les secteurs agricoles et des infrastructures. De nombreux États, en subventionnant massivement les produits agricoles et les carburants, accroissent leur endettement afin d'éviter de déclencher des troubles sociaux. Cependant, étant donné leur situation économique et budgétaire, de tels filets de protection ne peuvent être déployés indéfiniment au regard de leur coût exorbitant. Malheureusement, ces solutions ne se limitent qu'au court terme.

Des solutions aux causes structurelles doivent être privilégiées

Pour sortir de cette situation, l'Afrique doit plutôt voir ce conflit comme une opportunité pour s'attaquer aux causes structurelles profondes qui sont la cause de ses difficultés. À cet effet, des solutions sur le long terme doivent être privilégiées notamment par le financement de projets dans les secteurs tels que l'agriculture et la pêche, en favorisant les implantations agricoles et halieutiques dans des zones désertées par les populations afin d'encourager le repeuplement des zones rurales. Un accent prioritaire doit être mis sur les petites entreprises artisanales et les exploitations agricoles, en encourageant notamment la création de coopératives. Des facilitations pour l'accès aux intrants (semences et engrais), un appui

logistique (engins agricoles, véhicules de transport) ainsi que des avantages fiscaux doivent être mis en place.

Un accent particulier devra également être mis sur les infrastructures principalement les routes afin de permettre à ces denrées alimentaires de trouver des débouchés dans nos zones urbaines. Pour permettre de faire face à la crise énergétique, l'Afrique doit multiplier les pôles industriels de transformation locaux du brut extrait sur son sol ainsi que son acheminement en priorité sur les marchés locaux et régionaux. Le continent africain a les ressources dont elle aurait besoin (notamment par le biais de la Zlecaf) pour faire face aux crises alimentaires et énergétiques futures. Seul reste la volonté politique. ●

Jean Paul Augé OLLOMO



CONSEIL GABONAIS DES CHARGEURS

CAHIER STATISTIQUES

IMPORTATIONS / EXPORTATIONS 2021



Retrouvez dans cette édition

Selon les pays d'approvisionnement ou de destination:

- Les éléments d'appréciation du taux de fret de la desserte Gabon;
- La mise à FOB des produits exportés;
- Les meilleurs pays d'importation, les coûts de revient des produits alimentaires et d'autres marchandises.

▶ INVESTISSEMENT

ZONE AGRICOLE À FORTE PRODUCTIVITÉ D'ANDEM

Des investisseurs britanniques, indiens et tunisiens marquent leur intérêt



La lutte contre l'insécurité alimentaire est devenue une priorité du gouvernement gabonais qui a décidé de se doter de nouveaux moyens pour développer son agriculture et faire du Gabon un véritable producteur agricole, avec en ligne de mire l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire. Aussi, le pays a-t-il décidé, en 2020, de la mise en place des zones dites « spéciales » afin d'accroître son potentiel agricole. Des espaces baptisés « Zone agricole à forte productivité (ZAP) » qui intéressent déjà nombre d'investisseurs internationaux, à l'instar de l'attrait observé sur la ZAP d'Andem, dans la province de l'Estuaire.

Un risque d'insécurité alimentaire aggravé par la crise internationale

Les pays africains à l'instar du Gabon font face à de graves risques d'insécurité alimentaire. Déjà fortement dépendant des importations de denrées alimentaires et agricoles avant le déclenchement de la crise en Ukraine, le 24 février 2022, ce conflit

a fortement aggravé cette situation. Les risques d'incertitudes liées à cette guerre qui oppose ces deux acteurs mondiaux de production céréalière ont fait grimper de manière vertigineuse le prix de celles-ci, impactant ainsi gravement les budgets des pays africains fortement appauvris après 2 années de pandémie du Covid19. Face à ce constat, les pays africains n'ont d'autres issues que de favoriser le développement de leur agricultu-

re afin d'accroître la production locale et de limiter les importations des denrées agricoles et alimentaires. Pour le Gabon, sortir de ce cycle pernicieux est vital, car ces importations captent une grande partie des devises obtenues par le biais des exportations des matières premières pétrolières et minières. Le Gabon importe chaque année entre 450 et 500 milliards de francs CFA de produits agricoles selon les autorités. C'est donc la solution choisie par le

Gabon pour développer son agriculture avec la mise en place des Zones agricoles à forte productivité (ZAP) en 2020.

Des zones spécialisées dédiées à l'investissement agricole

Le gouvernement gabonais a décidé de la mise en place des ZAP afin de parvenir à l'autosuffisance alimentaire. Grâce à un schéma identique à celui déjà mis en œuvre dans le cadre des Zones économiques spéciales (ZES) où un partenariat public-privé a permis la création d'entreprises qui transforment localement les ressources naturelles qu'elles exploitent, les ZAP ont pour but d'attirer des investisseurs dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage à travers l'octroi d'avantages fiscaux et une facilitation dans l'accès à la propriété foncière. D'une superficie globale de 75 000 hectares répartis sur 3 provinces, les ZAP d'Andem et de Kango dans la province de l'Estuaire, Idema et Mboukou dans la Ngounié et Bifoun-Abanga dans la Moyen-Ogooué sont les zones désignées par le gouvernement pour la concrétisation de ce projet. Ce dernier a immédiatement suscité l'intérêt d'opérateurs économiques qui y voient ainsi de formidables opportunités.

En effet, le Gabon dispose de plus de 3,3 millions d'hectares de terres arables, ce qui représente un atout considérable pour son développement agricole. C'est la raison pour laquelle des géants des filières agricoles ont déjà noué des contacts avancés avec le gouvernement gabonais dans ce sens.

Des géants du secteur déjà en lice

C'est ainsi que le géant indien AOM a signé le 1er février 2023 un accord de partenariat avec le gouvernement gabonais pour investir dans la ZAP d'Andem. En effet, la société indienne s'est engagée à investir plus de 30 milliards de francs CFA pour la construction d'infrastructures et l'aménage-

ment du site. Selon le ministère en charge de la promotion des investissements, la phase initiale est destinée à la construction du site administratif, d'un centre de formation, de zones de stockage et de commercialisation, de logements sociaux ainsi que l'aménagement du site d'une superficie de 1 000 hectares et le planting. Ce projet devrait permettre à terme la création d'un millier d'emplois pour la construction et 2500 emplois lors de la phase de développement agricole selon les responsables du groupe indien. D'autres entreprises sont également intéressées par cette initiative.

C'est le cas notamment pour le Centre international d'innovation et de transfert de technologies agricoles, d'élevage et environnementales (CIITTA) a également fait part de sa volonté d'investir dans la ZAP d'Andem. Cette entreprise britannique souhaite être la première à y investir dans le domaine avicole et particulier dans la production de poulet de chair. Par cet investissement dans l'agro-industrie, l'entreprise britannique souhaite également favoriser les échanges techniques afin d'accroître la productivité des producteurs locaux par une formation professionnelle inclusive et favoriser l'accès à des technologies respectueuses de l'environnement. Un mémorandum a été signé, le 3 février 2023, en présence des autorités gabonaises, dont le ministre en charge de la Promotion des investissements, du Partenariat public-privé, chargé de l'Amélioration de l'environnement des affaires, Hugues MBADINGA MADIYA. Des opérateurs économiques africains sont également intéressés par cet ambitieux projet. En effet, le leader dans la production de poulet de chair en Tunisie, la Société moderne d'élevage (SME), a effectué une visite d'inspection auprès des autorités administratives gabonaises. Pour le premier producteur avicole tunisien avec plus de 50 000 unités produites chaque mois, il s'est agi de s'enquérir des facilités d'investissement en vue de leur installation au Gabon. Il faut rappeler que le Gabon est un gros im-

portateur de poulet de chair soit plus de la moitié des importations avicoles qui représentent plus de 200 milliards de francs CFA chaque année. L'objectif pour le gouvernement gabonais avec ces investissements serait donc de relancer la production nationale après l'échec de la société SIAB qui produisait du poulet de chair dans les années 80 et 90 à Boumango dans le Haut-Ogooué. Cette entreprise avait malheureusement fait faillite en 2000 avant d'être liquidée en 2001.

Des investissements prometteurs à terme

Au regard de l'engouement suscité auprès des investisseurs par les ZAP, les espoirs de voir se développer une véritable industrie agricole au Gabon sont bien réels. Pour cela, des efforts gouvernementaux doivent être accomplis en matière d'amélioration du climat des affaires, de protection des investissements étrangers pour les entreprises étrangères qui souhaitent investir au Gabon ainsi que la promotion de partenariats qui permettent aux agriculteurs nationaux de bénéficier de technologies qui accroissent leur productivité et leur rendement agricoles. C'est par ce type de mécanisme que le pilier vert du Plan d'accélération de transformation (PAT) permettra de faire du Gabon un pays autosuffisant alimentaire. ●

Jean Paul Augé OLLOMO

► SOCIÉTÉ

TRANSPORT FERROVIAIRE

Un glissement de terrain coupe Libreville d'autres localités du pays.

Le 24 décembre 2022, suite à un éboulement sur la voie ferrée, le trafic a été suspendu, coupant la capitale des localités desservies par le train jusqu'à Franceville. Cette situation a eu des conséquences non négligeables sur le quotidien des populations quasi dépendantes du chemin de fer en termes d'approvisionnement en produits alimentaires, pétroliers et en médicaments. Le plan d'urgence mis en place par les autorités, avec l'aide de certains opérateurs économiques, a permis de maîtriser la situation, en évitant notamment la pénurie des produits de première nécessité.

L'unique voie ferrée du Gabon a été endommagée à la suite d'un glissement de terrain au PK 333, entre les gares d'Offoué et Booué dans la nuit du 23 au 24 décembre 2022, entraînant la suspension du trafic ferroviaire sur le Transgabonais.

« L'incident qui a eu lieu sur cette zone n'est pas le fait de l'état de la voie ferrée, encore moins du matériel. Ça a été un phénomène naturel, un glissement de terrain (...) qui a entraîné au passage 900 mètres de voie ferrée et un viaduc de 80 mètres », a déclaré Christian MAGNI, directeur général de la Société d'exploitation du Transgabonais (Setrag), au cours d'une conférence de presse tenue deux jours après l'incident. Un échange avec la presse organisé à la suite d'une descente sur le terrain avec les ministres des Transports et des Travaux publics ainsi que les experts des travaux publics et des transports ferroviaires.

Plusieurs actions ont été entreprises par les autorités gabonaises. Il s'agissait à court terme de retirer tous les matériaux qui ont impacté la voie ferrée. À moyen terme, des études ont été menées. Car, on redoute qu'un incident du même type se reproduise sur d'autres sections de la voie ferrée. Il faut dire que l'infrastructure avait déjà subi les effets des phénomènes météorologiques comme la forte pluviométrie et le séisme de magnitude 4,8 enregistré un mois plus tôt et dont l'épicentre a été détecté dans le Moyen-Ogooué, une province proche de l'Ogooué-Ivindo où le glissement de terrain a eu lieu.

Des études ont été menées sur l'ensemble du linéaire avec à la fois des experts de l'État gabonais, des experts de la Setrag et un accompagnement des experts internationaux. L'ensemble des talus a été inspecté dans le but d'apporter des solutions pérennes permettant de mieux sécuriser la voie.

Ce glissement de terrain a entraîné le déraillement du train minéralier qui était en circulation dans la zone, faisant quatre blessés, tous employés de Setrag. Les victimes ont été évacuées sur Libreville et leur vie était hors de danger, selon le directeur général de la Société qui a dû procéder aux remboursements des passagers ayant pris



des billets pour se rendre à l'intérieur du pays pour passer des vacances de fin d'année.

Un plan d'urgence pour éviter la pénurie dans les localités impactées

La suspension du trafic a eu de fâcheuses conséquences sur le quotidien des populations du Haut-Ogooué et de l'Ogooué-Lolo. Des provinces qui restent dépendantes du chemin de fer pour leur approvisionnement en produits de première nécessité. Un plan d'urgence a d'ailleurs été mis en place par le gouvernement pour faciliter le transport des passagers et des marchandises vers les zones affectées, pour éviter les pénuries.

Pour désengorger les zones affectées par la suspension du trafic ferroviaire, deux tronçons routiers ont été réhabilités. Il s'agit des tronçons

Koumameyong-Booué et Alembé-Lopé-Mikouyi. Avec cette voie terrestre, les passagers et les marchandises qui partiront de Libreville pour la Lopé par trains seront transférés par route jusqu'à la gare d'Offoué dès leurs arrivées à la Lopé. Et à la gare d'Offoué, un autre train va les conduire jusqu'à Franceville.

Hormis cette initiative, les autorités gabonaises ont mis en place un pont aérien permettant d'acheminer des marchandises dans les provinces de l'Ogooué-Lolo et du Haut-Ogooué. Cette mesure vise à juguler la pénurie des vivres dans les localités impactées par la suspension du trafic ferroviaire. Ainsi, ces localités ont reçu une cargaison de 3,5 tonnes de vivres frais et secs par le Cargo CASA 235 des forces aériennes gabonaises.

Les populations de ces localités ont également été approvisionnées en médica-

ments. Selon le ministère de la Santé, il s'agit de 3,5 tonnes de médicaments, consommables médicaux et autres produits de santé qui ont été envoyés dans ces provinces. Ce sont « principalement des produits thermolabiles (vaccins, insulines et des réactifs de laboratoire), des produits d'urgences ainsi que des produits avec des stocks critiques et en tension d'approvisionnement », a indiqué Dr Guy Patrick OBIANG NDONG, ministre de la Santé et des Affaires sociales.

Implication des opérateurs économiques

Le gouvernement a reçu le soutien de plusieurs opérateurs économiques tels que Bolloré, Ceca-Gadis, Foberd Gabon et bien d'autres. Ces entreprises ont souhaité venir en aide aux populations des localités du Haut-Ogooué et de l'Ogooué-Lolo à contenir les effets négatifs de cette rupture du trafic ferroviaire.

Face à la pénurie des produits de première nécessité dans les provinces du Haut-Ogooué et de l'Ogooué-Lolo,

causée par la suspension du transport ferroviaire, la société Bolloré Transport & Logistics Gabon a mis en place avec l'appui de la Setrag, une solution visant à assurer la continuité de l'approvisionnement de ces provinces impactées. Il s'agit d'une solution logistique « d'urgence » pour assurer le transport des marchandises par route entre Libreville et la gare de Booué, puis par rail vers Franceville, Moanda et Lastourville, explique Bolloré.

Pour sa part le Groupe Foberd a mis en place un dispositif logistique de transports alternatif, pour assurer la continuité de l'approvisionnement des provinces du Haut-Ogooué et de l'Ogooué Lolo en produits de consommation. Cette opération a permis de rassurer les populations de cette partie du pays qui craignaient une rupture des produits alimentaires. Selon l'entreprise, malgré les coûts supplémentaires de 20 à 30% en transport occasionnés par cet incident et le rallongement du trajet de 450 km de route, Foberd Gabon a continué d'approvisionner lesdites provinces avec les mêmes produits, la même quantité et au même prix au bénéfice des consommateurs locaux.

Le groupe Ceca-Gadis, pilier de la distribution au Gabon, a quant à lui, mis en place un dispositif logistique pour pallier la situation des provinces du Haut-Ogooué et de l'Ogooué-Lolo, frappées par la pénurie du fait de la suspension du trafic ferroviaire. L'entreprise a décidé d'approvisionner les deux localités de 250 tonnes, voire 400 tonnes de produits frais par semaine. « Depuis la suspension du trafic, nous sommes engagés auprès du gouvernement dans le processus d'approvisionnement des deux provinces. Nous avons commencé par voie aérienne. Et là, nous allons passer de 250 à 400 tonnes d'aliments frais par semaine. Avec notre partenaire logistique, nous avons mis un surplus de moyens importants », a expliqué Jean-Bernard BOUMAH, directeur général du Groupe.

Aussi, pour pallier le risque de pénurie de gaz butane et de pétrole liquéfié, la Société gabonaise d'entreposage des produits pétroliers (SGEPP) a mis en place un dispositif logistique de transport alternatif. Il s'agit de la construction d'un dépôt relais tampon au niveau de Booué, afin de desservir les deux provinces des 14 wagons-citernes tous produits confondus, d'une capacité de près de 800 m³. « Je précise que nous avons dû déployer un effectif important sur place pour que les choses puissent se réaliser très rapidement », a déclaré le directeur général de la SGEPP. La société assure des rotations entre le dépôt relais tampon construit au niveau de Booué et le dépôt de Moanda pour favoriser une livraison régulière et concomitante des produits pétroliers dans les provinces du Haut-Ogooué et de l'Ogooué-Lolo.

La vie devrait bientôt revenir à la normale dans les provinces du Haut-Ogooué et de l'Ogooué-Lolo très impactées par la suspension du trafic ferroviaire. Les responsables de Setrag annoncent la reprise du trafic dans les prochains jours. ●

Brice GOTOA





"Le saviez-vous"

Par Nzila Leaders



The Commonwealth

Une organisation intergouvernementale fondée le 19 novembre 1926. Elle fait la promotion de : l'égalité, la non-discrimination, la démocratie et la primauté du droit.

-1949, constitution formelle du Commonwealth avec la Déclaration de Londres
-2022, 56 États membres pour une superficie de 30.282.502 km²

- Population : 2.558.903.391 habitants, soit 1/3 de l'humanité.
- Langue officielle : Anglais.
- PIB : 13.000 milliards \$ en 2020, environ 15% du PIB mondial,
- Taux de croissance : 4,4 % / an depuis 1972.

Le Gabon est membre de cette organisation depuis le 25 juin 2022.



Charles III, roi du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, chef du Commonwealth



Ali Bongo Ondimba, Président de la République Gabonaise, Chef de l'Etat.

► INTERNATIONAL

LE DÉCLIN DÉMOGRAPHIQUE DU GÉANT CHINOIS

La seconde économie et première puissance démographique de la planète, la Chine, a enregistré une baisse de sa population ces six dernières décennies. Quels impacts auront cette situation sur le pays qui a bâti en grande partie son développement économique grâce à sa démographie ? Décryptage.

Une baisse de 850 000 habitants en 2022

Le dragon d'Asie du Sud-Est, pays le plus peuplé au monde avec 1,41 milliard d'habitants, a publié les chiffres de sa population pour 2022. Le Bureau national des statistiques a enregistré une baisse de 850.000 habitants par rapport à l'année 2021 selon le rapport publié par les autorités chinoises le 17 janvier dernier. Le pays a en effet enregistré 9,56 millions de naissance contre 10,41 millions de décès en dépit d'un assouplissement des politiques de limitation des naissances, les couples chinois pouvant avoir jusqu'à 3 enfants depuis 2021. Si cette baisse n'est pas étonnante, c'est sa précocité qui surprend. Pour rappel en 2019, l'ONU pensait encore que la Chine n'atteindrait son pic de population qu'en 2031-2032, mais depuis, le taux de fécondité s'est écroulé à 1,15 enfant par femme en 2021, loin derrière le seuil de renouvellement des générations fixé à 2,1 enfants par femme. L'Empire du Milieu aura connu entre 1958 et 1961, l'une des pages les plus sombres de son histoire depuis sa création en 1949. Pour réaliser le « Grand bond en avant », le leader Mao Zedong (1893-1976) va mettre en place des politiques qui vont entraîner une chute de la production céréalière aggravée par de très mauvaises conditions météorologiques. Ainsi, le pays va durant ces 3 années perdre plusieurs millions de personnes, ce qui va entraîner de véritables disparités dans toutes les régions de la Chine entre les zones rurales et urbaines. L'impact de cette famine sur le pays sur les plans économique, social, politique et démographique sera visible jusque dans la fin des années 80, même si dans la même période, le pays va voir sa population doubler. Cette baisse démographique est donc la seconde de l'histoire de la République Populaire de Chine. Mais en sont donc les causes ?

Une société en forte mutation

La première observation liée à ce phénomène est liée à la cherté du coût de



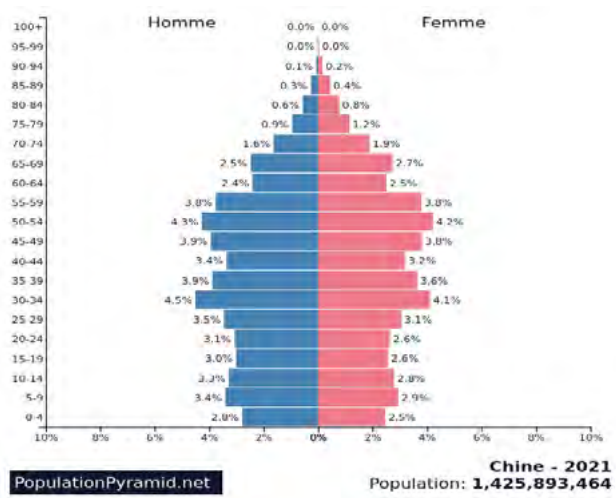
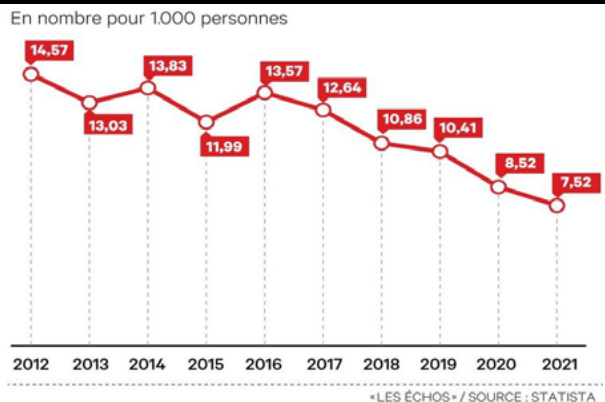
la vie, notamment en ce qui concerne l'éducation des enfants. En effet, dans le système scolaire chinois, de nombreuses inégalités sont présentes. Ces dernières sont renforcées par la différence de revenus et de financements entre les zones rurales et urbaines. Le gouvernement central n'accorde plus de financement aux établissements scolaires situés dans les villes au détriment de ceux de la campagne. Cette inégalité s'ajoute à celle de la répartition des richesses dans ces deux milieux, ce qui crée donc une différence des parcours scolaires des enfants en fonction de leur appartenance sociale. Ainsi, selon une étude de l'Institut de recherche en science de l'éducation de Pékin, le nombre d'étudiants venant de la campagne admis à l'université de Pékin, le pourcentage est passé de 30,9 % en 1998 à 22,3 % en 2002. De même, en 1999, entre 90 % à 99 % des étudiants ruraux dominent dans les académies militaires, les instituts et les universités publiques chinoises.

Une chute de la natalité et une accélération du vieillissement de la population

La seconde explication serait liée à l'évolution du statut de la femme. En effet, les femmes chinoises, mieux éduquées ont maintenant accès à des emplois mieux rémunérés. Cette situation leur a permis d'acquies plus d'autonomie et de liberté. Elles aspirent donc à privilégier leur ascension sociale par leur carrière et leur épanouissement personnel au lieu de fonder une vie de famille. Ainsi, avec un niveau d'étude plus élevé et des carrières professionnelles plus longues, les femmes chinoises font moins d'enfants. Selon le démographe indépendant He YAFU, « la baisse du nombre de femmes en âge de procréer

a diminué de cinq millions par an entre 2016 et 2021 ». En outre, l'idée de famille réduite à un enfant persiste chez les jeunes générations qui sont issues de celles de l'enfant unique.

Durant des décennies, les autorités chinoises avaient drastiquement limité les naissances à un enfant par famille avant de l'élargir en 2016 à 2 enfants puis à 3 depuis 2021. Cette situation aura de graves conséquences sur l'économie chinoise qui fait face à un vieillissement de sa population dont le moteur de croissance reposait notamment sur sa démographie. Sans réforme de son système des retraites, les pensions devraient représenter 20% du PIB de la Chine en 2100 contre 4% en 2020 exerçant une pression plus accrue sur les actifs. Pire encore, selon les mêmes experts, la population chutera à 570 millions d'habitants en 2100, soit 2 fois moins que sa population actuelle.



Des politiques natalistes pour encourager les naissances

Pour déjouer ces sombres pronostics, de nombreuses autorités locales ont initié des mesures incitatives à l'endroit des ménages. Ainsi, la métropole de Shenzhen (au sud du pays) offre une prime à la naissance et des allocations versées jusqu'aux trois premières années de l'enfant. Un couple accueillant

son premier bébé recevra d'office 3.000 yuans (268 775 FCFA), voire 10.000 yuans (898 103 FCFA) s'il s'agit du troisième. Au total, une famille avec trois enfants percevra 37.500 yuans (3 376 082 FCFA) de primes et allocations. La province du Shandong (dans la région Est) offre 158 jours de congé maternité (60 de plus que la norme nationale), dès le premier enfant. La métropole de Changsha (située au centre), qui limite les achats de logement pour enrayer la spéculation, autorise les couples à deux ou trois enfants à acheter un appartement supplémentaire. Étonnamment, d'autres régions dans le monde voient leur démographie augmenter.

Si la Chine régresse sur le plan démographique, d'autres pays voient au contraire leur population croître. En effet, le 15 novembre 2022, la population mondiale a dépassé le cap des 8 milliards d'habitants. Ainsi, selon l'ONU la croissance démographique mondiale vient principalement de 8 pays dont la moitié sont africains à savoir la République Démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Nigéria, la Tanzanie, l'Inde, le Pakistan et les Philippines. L'Inde deviendra au terme de cette année le pays le plus peuplé du monde devant la Chine. ●

Jean Paul Augé OLLOMO



STATION ADL



Notre station « ADL », avec un positionnement stratégique à quelques encablures de l'Aéroport de Libreville, et d'une kyrielle d'entreprises, d'administrations et des ménages, est une des plus modernes de notre pays. Dotée de distributeurs des dernières générations, elle offre des services de qualité aux consommateurs.

On y trouve un réel espace de vie aux standards internationaux, avec une concentration d'activité de proximité orientée à la personne. En plus d'un espace de shop, un restaurant, un bar à parfum, un prêt à porter, un lavage et un graissage.

NOS SERVICES

-  CARBURANT
-  RESTAURANT
-  GAB'OIL SHOP
-  LAVAGE AUTOMOBILE
-  BANK
-  GRAISSAGE
-  BOUTIQUES





SCG-Ré

Premier signataire de la Déclaration de Nairobi en zone CIMA.



THE NAIROBI
DECLARATION ON
SUSTAINABLE
INSURANCE



« S'investir avec passion et efficacité au service d'un monde durable. »